This Book
may be used
only within
the Library

This Book
may be used
only within
the Library

THE LIBRARY

UNIVERSITY OF
WESTERN-ONTARIO

THE J. D. BARNETT
TEXT-BOOK COLLECTION

Reserve Room Collection

University of Western Ontario
LIBRARY
LONDON - CANADA

Class LT1001
.445 .L6

ÉLÉMENS

DE LA

GRAMMAIRE FRANCAISE,

Andrew Watts

PAR M. LHOMOND.

Professeur - Émérite en l'Université de Paris.

PREMIERE EDITION DE QUEBEC.

À QUÉBEC:

Chez J. NEILSON, Imprimeur-Libraire,
rue la Montagne, n° 3.

M. DCCC.

T58

PREFACE.

C'Eſt par la Langue maternelle que doivent commencer les études, dit M. Rollin. Les Enfans comprennent plus aiſément les principes de la Grammaire, quand ils les voient appliqués à une langue qu'ils entendent déjà, & cette connoiſſance leur ſert comme d'introduction aux Langues anciennes qu'on veut leur enſeigner. Nous avons de bonnes Grammaires françaiſes ; mais je doute que l'on puiſſe porter un jugement auſſi favorable des Abrégés qui ont été faits pour les commençans. Les premiers élémens ne ſauroient être trop ſimpliſiés.

Quand on parle à des Enfans, il y a une meſure de connoiſſances à la quelle on doit ſe borner, parce qu'ils ne ſont pas capables d'en recevoir davantage. Il eſt ſur-tout important de ne pas leur préſenter pluſieurs objets à la fois : il faut, pour ainſi dire, faire entrer dans leur eſprit les idées une à une, comme on introduit une liqueur goutte à goutte dans un vaſe dont l'embouchure eſt étroite : ſi vous en verſez trop en même tems, la liqueur ſe répand, & rien n'entre dans le vaſe. Il y a auſſi un ordre à garder ; cet ordre conſiſte principalement à ne pas ſuppoſer des choſes que vous n'avez pas encore dites, & à commencer par les con-

noiſſances qui ne dépendent point de celles qui ſuivent. Enfin, il y a une manière de s'énoncer accommodée à leur foibleſſe : ce n'eſt point par des définitions abſtraites qu'on leur fera connoître les objets dont on leur parle, mais par des caractères ſenſibles, & qui les rendent faciles à diſtinguer. (1).

On ſent, que pour exécuter ce plan, il faut connoître les Enfans. Appliqué pendant vingt années aux fonctions de l'inſtruction publique, j'ai été à portée de les obſerver de près, de meſurer leurs forces, de ſentir ce qui leur convient : c'eſt cette connoiſſance, que l'expérience ſeule peut donner, qui m'a déterminé à compoſer des livres élémentaires. Puiſſe l'exécution remplir l'unique but que je me propoſe, celui d'être utile, & d'épargner à cet âge aimable une partie des larmes que les premières études font couler !

---

(1) *Une Définition préſente une idée générale qui ſuppoſe des idées particulières ; & l'Enfant n'ayant pas encore acquis ces idées particulières, ne peut entendre la définition*

J'ai compris, ſous la dénomination de pronoms adjectifs, *tous ceux que l'on appelle* démonſtratifs, poſſeſſifs, *&c. parceque l'Enfant a vu ce qui ſe nomme* adjectif, *& parcequ'il* convient de diminuer le nombre des mots barbares *dans une Grammaire élémentaire.*

ÉLÉMENS

DE LA

GRAMMAIRE FRANCAISE.

INTRODUCTION.

LA Grammaire eſt l'art de parler & d'écrire correctement. Pour parler & pour écrire on emploie des mots : les mots ſont compoſés de lettres.

Il y a deux ſortes de lettres, les *voyelles* & les *conſonnes*.

Les voyelles ſont *a*, *e*, *i*, *o*, *u*, & *y*. On les appelle *voyelles*, parceque, ſeules, elles forment une voix, un ſon.

Il y a trois ſortes d'*e* ; *e* muet, *é* fermé, *è* ouvert,

L'e *muet*, comme à la fin de ces mots *homme*, *monde* : on l'appelle *muet*, parceque le ſon en eſt ſourd & peu ſenſible.

L'é *fermé*, comme à la fin de ces mots *bonté*, *café* : cet *é* ſe prononce la bouche preſque fermée.

L'è *ouvert*, comme à la fin de ce mots

procès, *accès*, *ſuccès :* pour bien prononcer cet *è*, il faut appuyer deſſus, & deſſerrer les dents

L'*y* grec s'emploie le plus ſouvent pour deux *ii*, comme dans *payſan*, *moyen*, *joyeux:* prononcez *pai-iſan*, *moi-ien*, *joi-ieux*.

Il y a dix-huit conſonnes, ſavoir, *b*, *c*, *d*, *f*, *g*, *j*, *k*, *l*, *m*, *n*, *p*, *q*, *r*, *s*, *t*, *v*, *x*, *z*. Ces lettres s'appellent *conſonnes*, parce qu'elles ne forment un ſon qu'avec le ſecours des voyelles, comme *ba*, *be*, *bi*, *bo*. *bu ; ca*, *ce*, *ci*, *co*, *cu* : *da*, *de*, *di*, *do*, *du*, &c.

La lettre *h* ne ſe prononce pas dans certains mots, l'h*omme*, l'h*onneur*, l'h*iſtoire*, &c. qu'on prononce comme s'il y avoit l'*omme*, l'*onneur*, l'*iſtoire*; alors on l'appelle *h muette*.

Mais dans les mots ſuivans, la *haine*, le *hameau*, le *héros*, la lettre *h* fait prononcer du goſier la voyelle qui ſuit ; alors on l'appelle *h aſpirée ;* ainſi l'on écrit & l'on prononce ſéparément les deux mots, *la haine*, & non pas *l'haine*, *les héros*, & non pas comme s'il y avoit *les zhéros*.

Des voyelles longues & brèves.

Les voyelles *longues* ſont celles ſur leſquelles on appuie plus long-tems que ſur les autres en les prononçant.

Les voyelles *brèves* ſont celles ſur leſquelles on appuie moins long-tems,

Par exemple, *a* eſt long dans *pâte* pour faire du pain, il eſt bref dans *patte* d'animal.

e eſt long dans *tempête*, & il eſt bref dans *trompette*.

i eſt long dans *gîte*, & bref dans *petite*.

o eſt long dans *apôtre*, & bref dans *devote*.

u eſt long dans *flûte*, & bref dans *butte*.

Pour marquer les différentes ſortes d'*e*, & les voyelles longues, on emploie trois petits ſignes que l'on appelle *accens*, ſavoir, l'accent aigu (´) qui ſe met ſur les *é* fermés, *bonté :* l'accent grave (`) qui ſe met ſur les *è* ouverts, *accès :* & l'accent circonflexe (^) qui ſe met ſur la plûpart des voyelles longues, *apôtre*.

Il y a en français dix ſortes de mots qu'on appelle les *parties du diſcours*, ſavoir, le *Nom*, l'*Article*, l'*Adjectif*, le *Pronom*, le *Verbe*, le *Participe*, la *Prépoſition*, l'*Adverbe*, la *Conjonction* & l'*Interjection*.

CHAPITRE PREMIER.

PREMIERE ESPECE DE MOTS.

Le Nom.

LE *Nom* eſt un mot qui ſert à nommer une perſonne ou une choſe, comme *Pierre*, *Paul*, *Livre*, *Chapeau*.

Il y a deux ſortes de noms, le nom *commun* & le nom *propre*.

Le nom *commun* eſt celui qui convient à pluſieurs perſonnes, ou à pluſieurs choſes ſemblables : *homme*, *cheval*, *maiſon*, ſont des noms communs ; car le nom *homme* convient à Pierre, à Paul, &c.

Le nom *propre* eſt celui qui ne convient qu'à une ſeule perſonne ou à une ſeule choſe, comme *Adam*, *Eve*, *Paris*, *la Seine*.

Dans les noms, il faut conſidérer le *genre* & le *nombre*.

Il y a en françois deux genres, le *maſculin* & le *féminin*. Les noms d'hommes ou de mâles ſont du genre maſculin, comme un *roi*, un *lion* : les noms de femmes ou de femelles ſont du genre féminin, comme une *reine*, une *lionne*. Enſuite, par imitation, l'on

a donné le genre masculin ou le genre féminin à des choses qui ne sont ni mâles, ni femelles, comme un *livre*, une *table*, le *soleil*, la *lune*.

Il y a deux nombres, le *singulier* & le *pluriel* : le singulier, quand on parle d'une seule personne ou d'une seule chose, comme un *homme*, un *livre* : le pluriel, quand on parle de plusieurs personnes ou de plusieurs choses, comme *les hommes*, *les livres*.

Comment se forme le pluriel dans les noms ?

REGLE GENERALE.

Pour former le pluriel, ajoutez *s* à la fin du nom : le *roi*, les *rois* ; la *reine*, les *reines* ; le *livre*, les *livres* ; la *table*, les *tables*.

Première remarque. Les noms terminés au singulier par *s*, *z*, *x*, n'ajoutent rien au pluriel : le *fils*, les *fils* ; le *nez*, les *nez*. la *voix*. les *voix*.

Deuxième remarque. Les noms terminés au singulier par *au*, *eu*, *ou*, prennent *x* au pluriel : le *bateau*, les *bateaux* ; le *feu*, les *feux* ; le *caillou*, les *cailloux*.

Troisième remarque. La plûpart des noms terminés au singulier par *al*, *ail*, font leur pluriel en *aux* : le *mal*, les *maux* ; le *cheval*,

les *chevaux ;* le *travail*, les *travaux*. (Excepté) *détails*, *éventails*, *portails*, *gouvernails*, *camails*, *épouvantails*.) *Aïeul*, *ciel*, *œil*, font au pluriel *aïeux*, *cieux*, *yeux*.

CHAPITRE II.

SECONDE ESPECE DE MOTS.

L'Article le, la, les.

L'Article eſt un petit mot que l'on met devant les noms communs, & qui en fait connoître le genre et le nombre.

Nous n'avons qu'un article *le*, *la*, au ſingulier ; *les*, au pluriel. *Le* ſe met devant un nom maſculin ſingulier, *le père ; la* ſe met devant un nom ſingulier féminin, *la mère ; les* ſe met devant tous les noms pluriels, ſoit maſculins, ſoit féminins, *les mères*, *les pères*. Ainſi l'on connoît qu'un nom eſt du genre maſculin, quand on peut mettre *le* devant ce nom : on connoît qu'un nom eſt du genre féminin quand on peut mettre *la*.

Il y a deux remarques à faire ſur l'article.

Première remarque. On retranche *e* dans

le mot *le*, on retranche *a* dans *la*, quand le mot ſuivant commence par une voyelle, ou une *h* muette.

Ainſi l'on dit *l'argent* pour *le argent*, *l'hiſtoire* pour *la hiſtoire*; mais alors on met à la place de la lettre retranchée cette petite figure (') qu'on appelle *apoſtrophe*. *Voyez* Chap. xi. *au mot Orthographe*.

Deuxième remarque. Pour joindre un nom à un mot précédent, on met *de* ou *à* devant ce nom : *fruit* de *l'arbre*, utile à *l'homme*.

Alors au lieu de mettre *de le* devant un nom maſculin ſingulier qui commence par une conſonne, on met *du*.

Au lieu de *à le*, on met *au*.

Devant un nom pluriel, *de les* ſe change en *des*; *à les* ſe change en *aux*.

Exemples.

SINGULIER MASCULIN.

le Roi.
Palais *du* Roi, pour *de le* Roi.
J'obéis *au* Roi, pour *à le* Roi.

PLURIEL MASCULIN.

les Rois.
Palais *des* Rois, pour *de les* Rois.
J'obéis *aux* Rois, pour *à les* Rois.

PLURIEL FEMININ.

les Reines.
des Reines, pour *de les* Reines.
aux Reines, pour *à les* Reines.

Au contraire *de* & *à* devant *la* ne ſe changent jamais.

SINGULIER FEMININ.

la Reine.
de la Reine.
à la Reine.

CHAPITRE III.

TROISIEME ESPECE DE MOTS.

L'Adjectif.

L'Adjectif eſt un mot que l'on ajoute au nom pour marquer la qualité d'une perſonne ou d'une choſe, comme *bon* père, *bonne* mère ; *beau* livre, *belle* image : ces mots, *bon*, *bonne*, *beau*, *belle*, ſont des adjectifs joints aux noms *père*, *mère*, *&c.*

On connoît qu'un mot eſt adjectif, quand on peut y joindre le mot *perſonne* ou *choſe* :

ainſi *habile, agréable*, ſont des adjectifs, parce qu'on peut dire *perſonne habile, choſe agréable*.

Les adjectifs ont les deux genres *maſculin* & *féminin*. Cette différence de genres ſe marque ordinairement par la dernière lettre.

Comment ſe forme le féminin dans les adjectifs français?

RÈGLE GENERALE.

Quand un adjectif ne finit point par un *e* muet, on y ajoute un *e* muet pour former le féminin: *prudent, prudente ; ſaint, ſainte; méchant, méchante ; petit, petite ; grand, grande ; poli, polie ; vrai, vraie, &c.*

Exceptions.

Première exception. Les adjectifs ſuivans, *cruel, pareil, fol, mol, ancien, bon, gras, gros, nul, net, ſot, épais, &c.* doublent au féminin leur dernière conſonne avec l'*e* muet ; *cruelle, pareille, folle, molle, ancienne, bonne, graſſe, groſſe, nulle, nette, ſotte, épaiſſe.*

Beau & *nouveau* ont au féminin *belle, nouvelle*, parce qu'au maſculin on dit auſſi *bel, nouvel*, devant une voyelle ou une *h* muette, *bel oiſeau, bel homme, nouvel appartement.*

Deuxième exception. *Blanc*, *franc*, *ſec*, *frais*, ont au féminin *blanche*, *franche*, *ſèche*, *fraîche*.

Public, *caduc*, font *publique*, *caduque*.

Troïſième exception. Les adjectifs *bref*, *naïf*, font au féminin, *brève*, *naïve*, en changeant *f* en *v* ; *long* fait *longue*.

Quatrième exception. *Malin*, *benin*, font *maligne*, *bénigne*.

Cinquième exception. Les adjectifs en *eur* font ordinairement leur féminin en *euſe* : *trompeur*, *trompeuſe* ; *parleur*, *parleuſe* ; *chanteur*, *chanteuſe* ; cependant *pécheur* fait *péchereſſe* ; *acteur* fait *actrice* ; *protecteur*, *protectrice*.

Sixième exception. Les adjectifs terminés en *x* ſe changent en *ſe* ; *dangereux*, *dangereuſe* ; *honteux*, *honteuſe* ; *jaloux*, *jalouſe*, *&c.* cependant *doux* fait *douce* ; *roux* fait *rouſſe*.

Comment ſe forme le pluriel?

Le pluriel dans les adjectifs ſe forme comme dans les noms, en ajoutant *s* à la fin : *bon*, *bonne* ; au pluriel, *bons*, *bonnes*, *&c.*

Mais la plûpart des adjectifs qui finiſſent par *al*, n'ont pas le pluriel maſculin, com-

me *filial, fatal, frugal, paſchal, paſtoral, naval, trivial, vénal, littéral, conjugal, auſtral, boréal, final.*

ACCORD DES ADJECTIFS AVEC LES NOMS.

Règle. Tout adjectif doit être du même genre & du même nombre que le nom auquel il ſe rapporte.

Exemples.

Le bon père, la bonne mère : bon eſt du maſculin & du ſingulier, parce que *père* eſt du maſculin & du ſingulier : *bonne* eſt du féminin & du ſingulier, parce que *mère* eſt du féminin & du ſingulier.

De beaux jardins, de belles fleurs : beaux eſt du maſculin & au pluriel, parce que *jardins* eſt du maſculin & au pluriel, &c.

Quand un adjectif ſe rapporte à deux noms ſingulier, on met cet adjectif au pluriel, parce que deux ſinguliers valent un pluriel.

Exemple.

Le roi & le berger ſont égaux après la mort: (& non pas *égal.*)

Si les deux noms ſont de différens genres, on met l'adjectif au maſculin.

Exemple.

Mon père & ma mère ſont contens : (& non pas *contentes.*)

Quant à la place des adjectifs; il y en a qui ſe mettent devant le nom, comme *beau jardin*, *grand arbre*, *&c.* D'autres ſe mettent après le nom, comme *habit rouge*, *table ronde*, *&c.* L'uſage eſt le ſeul guide à cet égard.

(*) REGIME DES ADJECTIFS.

Règle. Pour joindre un nom à un adjectif précédent, on met *de* ou *à* entre cet adjectif & le nom ; alors on appelle ce nom le *régime* de l'adjectif.

(*) La manière d'accorder un mot, avec un autre mot, ou de faire régir un mot par un autre mot, s'appelle la *ſyntaxe :* ainſi, la ſyntaxe eſt la manière de joindre les mots enſemble. Il y a deux ſortes de ſyntaxes, la ſyntaxe d'*accord*, par laquelle on fait accorder deux mots en genre, en nombre, &c. La ſyntaxe de *régime*, par laquelle un mot régit *de* ou *à* devant un autre mot.

Exemple.

Digne de récompenſe, content de ſon ſort, utile à l'homme, ſemblable à ſon père, propre à la guerre. Récompenſe eſt le régime de l'adjectif *digne*, parce qu'il eſt joint à cet adjectif par le mot *de*. L'*homme* eſt le régime de l'adjectif *utile*, parce qu'il eſt joint à cet adjectif par le mot *à*.

Degrés de ſignifications dans les Adjectifs.

On diſtingue dans les adjectifs trois degrés de ſignification, le *poſitif*, le *comparatif*, & le *ſuperlatif*.

Le *poſitif* n'eſt autre choſe que l'adjectif même, comme *beau*, *belle*, *agréable*.

Le *comparatif* eſt l'adjectif avec comparaiſon : quand on compare deux choſes, on trouve que l'une eſt ou ſupérieure à l'autre, ou inférieure à l'autre, ou égale à l'autre.

Pour marquer un comparatif de *ſupériorité*, on met *plus* devant l'adjectif, comme *la roſe eſt* plus *belle que la violette*.

Pour marquer un comparatif *d'infériorité*, l'on met *moins* devant l'adjectif, comme *la violette eſt* moins *belle que la roſe*.

Pour marquer un comparatif *d'égalité*,

on met *auſſi* devant l'adjectif, comme *la roſe eſt* auſſi *belle que la tulipe.*

Le mot *que* ſert à joindre les deux choſes que l'on compare.

Nous avons trois adjectifs qui expriment ſeuls une comparaiſon : *meilleur*, au lieu de *plus bon*, qui ne ſe dit pas ; *moindre*, au lieu de *plus petit ; pire*, au lieu de *plus mauvais ;* comme *la vertu eſt* meilleure *que la ſcience, le menſonge eſt* pire *que l'indocilité.*

L'adjectif eſt au *ſuperlatif* quand il exprime la qualité dans un très-haut degré, ou dans le plus haut degré. Pour former le ſuperlatif, on met *très* ou *le plus*, devant l'adjectif, comme *Paris eſt une* très-*belle ville*, & alors le ſuperlatif s'appelle *abſolu*, ou *Paris eſt la* plus *belle des villes*, & ce ſuperlatif s'appelle *relatif*, parce qu'il marque un rapport aux autres villes.

Noms & adjectifs de nombre.

Les noms de nombre ſont ceux dont on ſe ſert pour compter.

Il y en a de deux ſortes ; les noms de nombre *cardinaux*, & les noms de nombre *ordinaux*.

Les noms de nombre *cardinaux* ſont *un*, *deux*, *trois*, *quatre*, *cinq*, *ſix*, *ſept*, *huit*

neuf, *dix*, *onze*, *douze*, *treize*, *quatorze*, *quinze*, *seize*, *dix-sept*, *dix-huit*, *dix-neuf*, *vingt*, *trente*, *quarante*, *cinquante*, *soixante*, *quatre-vingts*, *cent*, *mille*, *&c.*

Les noms de nombre *ordinaux* se forment des cardinaux ; ces noms sont *premier*, *second*, *troisième*, *quatrième*, *cinquième*, *sixième*, *septième*, *huitième*, *neuvième*, *dixième*, *&c.*

Il y a encore des noms de nombre qui servent à marquer une certaine quantité, comme une *dixaine*, une *douzaine*, *&c.*

Il y en a encore d'autres qui marquent les parties d'un tout, comme la *moitié*, le *tiers*, le *quart*, *&c.*

Enfin, il y en a qui servent à multiplier, comme le *double*, le *triple*, *&c.*

CHAPITRE IV.

QUATRIEME ESPECE DE MOTS.

Du Pronom.

LE *Pronom* est un mot qui tient la place du nom.

Pronoms perſonnels.

Les pronoms *perſonnels* ſont ceux qui déſignent les perſonnes.

Il y a trois perſonnes : la première perſonne eſt celle qui parle ; la ſeconde perſonne eſt celle à qui l'on parle ; la troiſième perſonne eſt celle de qui l'on parle.

Pronom de la première perſonne.

Ce pronom eſt de deux genres ; maſculin, ſi c'eſt un homme qui parle ; féminin, ſi c'eſt une femme.

Exemples.

SINGUL. Je *ou* moi.

Me *pour* à moi, moi. { *Le maître* me *donnera un livre*, c'eſt-à-dire, *donnera* à moi. / *Le maître* me *regarde*, c'eſt-à-dire, *regarde* moi.

PLURIEL. NOUS.

Pronom de la ſeconde perſonne.

Il eſt des deux genres ; maſculin, ſi c'eſt à un homme qu'on parle ; féminin, ſi c'eſt à une femme.

Exemples.

SING. Tu *ou* toi.

Te *pour* à toi, toi. { *Le maître* te *donnera un livre*, c'eſt-à-dire, *donnera* à toi. / *Le maître* te *regarde*, c'eſt-à-dire, *regarde* toi.

PLURIEL. Vous.

Remarque. Par politeſſe on dit *vous* au lieu de *tu* au ſingulier, par exemple, en parlant à un enfant : *vous* êtes bien aimable.

Pronom de la troiſième perſonne.

Exemples.

SING. *m.* Il. *f.* Elle.

Lui *pour* à lui, à elle. { *Je* lui *dois le reſpect*, c'eſt à-dire, *je dois* a lui, à elle

maſc. Le. *fémin.* La. { *Je* le *connois*, c'eſt-à-dire, *je connois* lui. / *Je* la *connois*, c'eſt-à-dire, *je connois* elle.

PLURIEL.

m. Ils *ou* eux. *f.* Elles.

Leur *pour* à eux, à elles. { *Je* leur *dois le respect*, c'eſt-à dire, *je dois* à eux, à elles.

Les *pour* eux, elles. { *Je* les *connois*, c'eſt-à-dire, *je connois* eux, elles.

Il y a encore un pronom de la troiſième perſonne *ſoi*, *ſe*; il eſt des deux genres & des deux nombres: on l'appelle *pronom réfléchi*, parce qu'il marque le rapport d'une perſonne à elle-même.

Exemples.

De Soi.

Se *pour* à ſoi, ſoi. { *Il* ſe *donne des louanges*, c'eſt-à-dire, *il donne* à ſoi. *Il* ſe *flatte*, c'eſt-à-dire, *il flatte* ſoi.

Il y a deux mots qui ſervent de pronoms, ſavoir.

1°. *En* qui ſignifie *de lui*, *d'elle*, *d'eux*, *d'elles*: ainſi quand on dit; *j'en parle*, on peut entendre, *je parle de lui*, *d'elle*, &c.

ſelon la perſonne ou la choſe dont le nom a été exprimé auparavant.

2°. *Y*, qui ſignifie *à cette choſe, à ces choſes*, comme quand on dit : *je m'y applique*, c'eſt-à-dire, *je m'applique à cette choſe, à ces choſes.*

Règle des Pronoms.

Les pronoms *il, elle, ils, elles*, doivent toujours être du même genre & du même nombre que le nom dont ils tiennent la place : ainſi, en parlant de la tête, dites : elle *me fait mal ; elle*, parce que ce pronom ſe rapporte à *tête* qui eſt du feminin & au ſingulier ; & en parlant de pluſieurs jardins, dites : ils *ſont beaux ; ils*, parce que ce pronom ſe rapporte à *jardins*, qui eſt du maſculin & au pluriel.

Pronoms adjectifs.

Il y a des pronoms adjectifs qui marquent la poſſeſſion d'une choſe, comme *mon* livre, *votre* cheval, *ſon* chapeau, c'eſt-à-dire, le livre *qui eſt à moi*, le cheval *qui eſt à vous*, le chapeau *qui eſt à lui.*

SINGULIER.		PLURIEL.
masculin.	*féminin.*	*Des deux genres.*
Mon	Ma.	Mes.
Ton	Ta.	Tes.
Son	Sa.	Ses.
Notre	Notre.	Nos.
Votre	Votre.	Vos.
Leur	Leur.	Leurs.

Première remarque. Ces pronoms sont toujours joints à un nom, *mon livre*, *ton chapeau*.

Deuxième remarque. *Mon*, *ton*, *son*, s'emploient au féminin devant une voyelle ou une *h* muette : on dit *mon ame* pour *ma ame*, *ton humeur* pour *ta humeur*, *son épée* pour *sa épée*.

Autre Pronom.

SINGULIER.		PLURIEL.	
masculin.	*féminin.*	*masculin.*	*féminin.*
le Mien	la Mienne.	les Miens	les Miennes.
le Tien	la Tienne.	les Tiens	les Tiennes.
le Sien	la Sienne.	les Siens	les Siennes.
		Des deux genres.	
le Nôtre	la Nôtre.	les Nôtres.	
le Vôtre	la Vôtre.	les Vôtres.	
le Leur	la Leur.	les Leurs.	

2°. Il y a des pronoms adjectifs qui servent à montrer la chose dont on parle, comme quand je dis : *ce livre*, *cette table*, je montre un livre, une table.

SINGULIER.		PLURIEL.	
masculin.	*féminin.*	*masculin.*	*féminin.*
Ce, Cet	Cette.	Ces	Ces.
Celui	Celle.	Ceux	Celles.
Celui-ci	Celle-ci.	Ceux-ci	Celles-ci.
Celui-là	Celle-là.	Ceux-là	Celles-là.
Ceci.			
Cela.			

Remarque. On met *ce* devant les noms qui commencent par une consonne ou une *h* aspirée : *ce chateau*, *ce hameau* : on met *cet* devant une voyelle ou une *h* muette : *cet oiseau*, *cet homme*.

Celui-ci, *celle-ci*, s'emploient pour montrer des choses qui sont proches : *celui-là*, *celle-là*, pour montrer des choses éloignées.

3°. Il y a des pronoms *relatifs*, c'est-à-dire, qui ont rapport à un nom qui est devant, comme quand je dis : *Dieu* qui *a créé le monde*, *qui* se rapporte à *Dieu* : *le livre* que *je lis*, *que* se rapporte à *livre* : le mot auquel *qui* ou *que* se rapporte, s'appelle *antécédent*. Dans les deux exemples ci-dessus, *Dieu* est

l'antécédent du pronom relatif *qui* ; *livre* eſt l'antécédent du pronom relatif *que*.

Pronom relatif.

Qui
Dont *ou* de qui. } *des deux genres & des deux nombres.*
Que.

Règle du Qui *ou* Que *relatif.*

Qui, *que relatif*, s'accorde avec ſon antécédent en *genre*, en *nombre* & en *perſonne* ; ainſi dans cet exemple : *l'enfant* qui *joue* ; il eſt du ſingulier & de la troiſième perſonne, parce que *l'enfant* eſt du ſingulier & de la troiſième perſonne ; il eſt du maſculin, ſi c'eſt un petit garçon qui joue ; il eſt du féminin, ſi c'eſt une petite fille.

4°. Il y a des pronoms *interrogatifs : qui? quel? quelle?* comme quand on dit : qui *a fait cela?* que *vous dirai-je?* *Qui* ou *que* eſt interrogatif quand il n'a point d'antécédent, & qu'on peut le tourner par *quelle perſonne?* ou *quelle choſe?* Dans les deux exemples ci-deſſus, on peut dire : *quelle perſonne a fait cela? quelle choſe vous dirai-je?*

Pronoms indéfinis, c'eſt-à-dire, qui ſignifient d'une manière générale,

Il y a quatre ſortes de pronoms *indéfinis.*

1°. Ceux qui ne ſe joignent jamais à un nom, comme *on*, *quelqu'un*, *quelqu'une*, *quiconque*, *chacun*, *chacune*, *autrui*, *perſonne*, *rien*. Quand je dis . on *frappe à la porte*, quelqu'un *vous appelle*, je parle d'une perſonne, mais je ne déſigne pas quelle elle eſt.

2°. Ceux qui ſont toujours joints à un nom, comme *quelque*, *chaque*, *quelconque*, *certain*, *certaine ;* exemples : quelque *nouvelle*, certain *auteur*.

3°. Ceux qui ſont tantôt joints à un nom & tantôt ſeuls, comme *nul*, *nulle ; aucun*, *aucune ; l'un*, *l'autre ; même ; tel*, *telle ; pluſieurs ; tout*, *toute*.

4°. Ceux qui ſont ſuivis de *que*, comme *qui que ce ſoit*, *quoi que ce ſoit*, *quel*, *quelle que ;* par exemple : quel *que ſoit votre mérite*, quel *que ſoit votre naiſſance*. *Quoi que :* par exemple: quoi *que vous faſſiez*. *Quelque... que ;* par exemple : quelques *richeſſes que vous ayez*. *Tout-que*, *toute-que ;* par exemple: tout *ſavant que vous êtes*, *la campagne* toute *belle qu'elle eſt*.

CHAPITRE V.

Cinquieme espece de mots.

Le Verbe.

LE Verbe eſt un mot dont on ſe ſert pour exprimer que l'on eſt, ou que l'on fait quelque choſe : ainſi le mot *être*, *je ſuis*, eſt un verbe ; le mot *lire*, *je lis*, eſt un verbe.

On connoît un verbe en français quand on peut y ajouter ces pronoms, *je*, *tu*, *il*, *nous*, *vous*, *ils* ; comme je *lis*, tu *lis*, il *lit* ; nous *liſons*, vous *liſez*, ils *liſent*.

Les pronoms *je*, *nous*, marquent la première perſonne, c'eſt-à-dire, celle qui parle; *tu*, *vous*, marquent la ſeconde perſonne, c'eſt-à dire, celle à qui l'on parle : *il*, *elle*, *ils*, *elles*, & tout nom placé devant un verbe, marquent la troiſième perſonne, celle de qui l'on parle.

Il y a dans les verbes deux nombres ; le *ſingulier*, quand on parle d'une ſeule perſonne, comme *je lis*, *l'enfant dort* : le *pluriel*, quand on parle de pluſieurs perſonnes, comme *nous liſons*, *les enfans dorment*.

Il y a trois tems; le *préſent*, qui marque que la choſe eſt ou ſe fait actuellement, comme *je lis;* le *paſſé* ou *prétérit*, qui marque que la choſe a été faite, comme *j'ai lu ;* le *futur*, qui marque que la choſe ſera, ou ſe fera, comme *je lirai.*

On diſtingue pluſieurs ſortes de prétérits ou paſſés, ſavoir, un *imparfait*, *je liſois ;* trois *parfaits*, *je lus*, *j'ai lu*, *j'eus lu ;* & un *plus que parfait*, *j'avois lu.*

On diſtingue auſſi deux futurs, le futur *ſimple*, *je lirai*, & le futur *paſſé*, *j'aurai lu.*

Il y a cinq modes ou manières de ſignifier dans les verbes français.

1°. L'*indicatif*, quand on affirme que la choſe eſt, ou qu'elle a été, ou qu'elle ſera.

2°. Le *conditionnel*, quand on dit qu'une choſe ſeroit, ou qu'elle auroit été moyennant une condition.

3°. L'*impératif*, quand on commande de la faire.

4°. Le *ſubjonctif*, quand on ſouhaite, ou qu'on doute qu'elle ſe faſſe.

5°. L'*infinitif*, qui exprime l'action ou l'état en général, ſans nombres, ni perſonnes, comme *lire*, *être.*

Réciter de ſuite les différens modes d'un verbe avec tous leurs tems, leurs nombres & leurs perſonnes, cela s'appelle *conjuguer.*

Il y a en français quatre conjugaiſons différentes, que l'on diſtingue par la terminaiſon de l'infinitif.

La première conjugaiſon a l'infinitif terminé en *er*, comme *aimer*

La ſeconde a l'infinitif terminé en *ir*, comme *finir*.

La troiſième a l'infinitif terminé en *oir*, comme *recevoir*.

La quatrième a l'infinitif terminé en *re*, comme *rendre*.

Il y a deux verbes que l'on nomme *auxiliaires*, parce qu'ils aident à conjuguer tous les autres : nous commencerons par ces deux verbes.

VERBE AUXILIAIRE AVOIR.

INDICATIF.

PRESENT.

Sing. J'ai.
Tu as (1).
Il *ou* elle a.
Plur. Nous avons.
Vous avez.
Ils *ou* elles ont.

IMPARFAIT.

J'avois.
Tu avois.
Il avoit.
Nous avions.
Vous aviez.
Ils *ou* elles avoient.

PRETERIT DEFINI.

J'eus.
Tu eus.
Il eut.
Nous eûmes.
Vous eûtes.
Ils eûrent.

PRETERIT INDEFINI. (2).

J'ai eu.

(1) Toutes les secondes personnes du singulier ont une *s* à la fin.

(2) On appelle prétérit *défini* celui qui marque un tems entièrement passé ; exemple : *j'eus hier la fièvre.* On appelle prétérit *indéfini* celui qui marque un tems dont il peut rester encore quelque partie à s'écouler ; exemple : *j'ai eu la fièvre aujourd'hui.* On appelle prétérit *antérieur* celui qui marque une chose faite avant une autre; exemple : *Dès que nous eûmes vu le roi, nous partîmes.*

Tu as eu.
Il a eu.
Nous avons eu.
Vous avez eu.
Ils ont eu.

PRETERIT ANTERIEUR.

J'eus eu.
Tu eus eu.
Il eut eu.
Nous eûmes eu.
Vous eûtes eu.
Ils eurent eu.

PLUS QUEPARFAIT

J'avois eu.
Tu avois eu.
Il avoit eu.
Nous avions eu.
Vous aviez eu.
Ils avoient eu.

FUTUR.

J'aurai.
Tu auras.
Il aura.
Nous aurons.
Vous aurez.
Ils auront.

FUTUR PASSE'.

J'aurai eu.
Tu auras eu.
Il aura eu.
Nous aurons eu.
Vous aurez eu.
Ils auront eu.

CONDITIONNELS.

PRESENT.

J'aurois.
Tu aurois.
Il auroit.
Nous aurions.
Vous auriez.
Ils auroient.

PASSE'.

J'aurois eu.
Tu aurois eu.
Il auroit eu.
Nous aurions eu.
Vous auriez eu.
Ils auroient eu.

On dit auſſi ; *j'euſſe eu, tu euſſes eu, il eût eu, nous euſſions eu, vous euſſiez eu, ils euſſent eu.*

IMPERATIF.

Point de première perſonne.

Aye.

Qu'il ait.
Ayons.
Ayez.
Qu'ils ayent.

SUBJONCTIF.

PRESENT ou FUTUR.

Que j'aye.
Que tu ayes.
Qu'il ait.
Que nous ayons.
Que vous ayez.
Qu'ils ayent.

IMPARFAIT.

Que j'euſſe.
Que tu euſſes.
Qu'il eût.
Que nous euſſions.
Que vous euſſiez.
Qu'ils euſſent.

PRETERIT.

Que j'aye eu.
Que tu ayes eu.
Qu'il ait eu.
Que nous ayons eu.
Que vous ayez eu.
Qu'ils ayent eu.

PLUS QUEPARFAIT

Que j'euſſe eu.
Que tu euſſes eu.
Qu'il eût eu.
Que nous euſſions eu.
Que vous euſſiez eu.
Qu'ils euſſent eu.

INFINITIF.

PRESENT.

Avoir.

PRETERIT.

Avoir eu.

PARTICIPES.

PRESENT.

Ayant.

PASSE'.

Ayant eu.

FUTUR.

Devant avoir.

VERBE AUXILIAIRE ETRE.

INDICATIF.

PRESENT.

Je ſuis.
Tu es.
Il *ou* elle eſt.
Nous ſommes.

Vous êtes.
Ils *ou* elles ſont.

IMPARFAIT.

J'étois.
Tu étois.
Il *ou* elle étoit.
Nous étions.
Vous étiez.
Ils *ou* elles étoient.

PRETERIT DEFINI.

Je fus.
Tu fus.
Il fût.
Nous fûmes.
Vous fûtes.
Ils furent.

PRETERIT INDEFINI.

J'ai été.
Tu as été.
Il a été.
Nous avons été.
Vous avez été.
Ils ont été.

PRETERIT ANTERIEUR

J'eus été.
Tu eus été.
Il eut été.
Nous eûmes été.
Vous eûtes été.
Ils eurent été.

PLUS QUEPARFAIT

J'avois été.
Tu avois été.
Il avoit été.
Nous avions été.
Vous aviez été.
Ils avoient été.

FUTUR.

Je ſerai.
Tu ſeras.
Il ſera.
Nous ſerons.
Vous ſerez.
Ils ſeront.

FUTUR PASSE'.

J'aurai été.
Tu auras été.
Il aura été.
Nous aurons été.
Vous aurez été.
Ils auront été.

CONDITIONNELS.

PRESENT.

Je ſerois.
Tu ſerois.
Il ſeroit.
Nous ſerions.
Vous ſeriez.
Ils ſeroient.

PASSE'.

J'aurois été.
Tu aurois été.
Il auroit été.
Nous aurions été.
Vous auriez été.
Ils auroient été.

On dit auſſi ;

j'euſſe été, tu euſſes été, il eût été, nous euſſions été, vous euſſiez été, ils euſſent été.

IMPERATIF.

Point de première perſonne.

Sois.
Qu'il ſoit.
Soyons.
Soyez.
Qu'ils ſoient.

SUBJONCTIF.

PRESENT.

Que je ſois.
Que tu ſois.
Qu'il ſoit.
Que nous ſoyons.
Que vous ſoyez.
Qu'ils ſoient.

IMPARFAIT.

Que je fuſſe.
Que tu fuſſes.
Qu'il fût.
Que nous fuſſions.
Que vous fuſſiez.
Qu'ils fuſſent.

PRETERIT.

Que j'aye été.
Que tu ayes été.
Qu'il ait été.
Que nous ayons été.
Que vous ayez été.
Qu'ils ayent été.

PLUS QUEPARFAIT

Que j'euſſe été.
Que tu euſſes été.
Qu'il eût été.
Que nous euſſions été.
Que vous euſſiez été.
Qu'ils euſſent été.

INFINITIF.

PRESENT.

Etre.

PRETERIT.

Avoir été.

PARTICIPES.

PRESENT.

Etant.

PASSE'.

Eté, ayant été.

FUTUR.

Devant être.

PREMIERE CONJUGAISON.

En ER.

INDICATIF.

PRESENT.

J'aime.
Tu aimes.
Il *ou* elle aime.
Nous aimons.
Vous aimez.
Ils *ou* elles aiment.

IMPARFAIT.

J'aimois.
Tu aimois.
Il aimoit.
Nous aimions.
Vous aimiez.
Ils *ou* elles aimoient.

PRETERIT DEFINI.

J'aimai.
Tu aimas.
Il aima.
Nous aimâmes.
Vous aimâtes.
Ils aimèrent.

PRETERIT INDEFINI.

J'ai aimé.
Tu as aimé.
Il a aimé.
Nous avons aimé.
Vous avez aimé.
Ils ont aimé.

PRETERIT ANTERIEUR.

J'eus aimé.
Tu eus aimé.
Il eut aimé.
Nous eûmes aimé.
Vous eûtes aimé.
Ils eurent aimé. (1)

(1) *Il y a un quatrième prétérit dont on se sert rarement ; le voici :*

J'ai eu aimé.
Tu as eu aimé.
Il a eu aimé.
Nous avons eu aimé.
Vous avez eu aimé.
Ils ont eu aimé.

PLUS QUEPARFAIT

J'avois aimé.
Tu avois aimé.
Il avoit aimé.
Nous avions aimé.
Vous aviez aimé.
Ils avoient aimé.

FUTUR.

J'aimerai.
Tu aimeras.
Il aimera.
Nous aimerons.
Vous aimerez.
Ils aimeront.

FUTUR PASSE'.

J'aurai aimé.
Tu auras aimé,
Il aura aimé.
Nous aurons aimé.
Vous aurez aimé.
Ils auront aimé.

CONDITIONNELS.

PRESENT.

J'aimerois.
Tu aimerois.
Il aimeroit.
Nous aimerions.
Vous aimeriez.
Ils aimeroient.

PASSE'.

J'aurois aimé.
Tu aurois aimé.
Il auroit aimé.
Nous aurions aimé.
Vous auriez aimé.
Ils auroient aimé.

On dit auſſi ;

j'euſſe aimé, tu euſſes aimé, il eût aimé, nous euſſions aimé, vous euſſiez aimé, ils euſſent aimé.

IMPERATIF.

Point de première perſonne.

Aime.
Qu'il aime.
Aimons.

Aimez.
Qu'ils aiment.

SUBJONCTIF.

PRESENT ou FUTUR.

Que j'aime.
Que tu aimes.
Qu'il aime.
Que nous aimions.
Que vous aimiez.
Qu'ils aiment.

IMPARFAIT.

Que j'aimaſſe.
Que tu aimaſſes.
Qu'il aimât.
Que nous aimaſſions.
Que vous aimaſſiez.
Qu'ils aimaſſent.

PRETERIT.

Que j'aye aimé.
Que tu ayes aimé.
Qu'il ait aimé.
Que nous ayons aimé,
Que vous ayez aimé.
Qu'ils ayent aimé.

PLUS QUEPARFAIT

Que j'euſſe aimé.
Que tu euſſes aimé.
Qu'il eût aimé.
Que nous euſſions aimé.
Que vous euſſiez aimé.
Qu'ils euſſent aimé.

INFINITIF.

PRESENT.

Aimer.

PASSE'.

Avoir aimé.

PARTICIPES.

PRESENT.

Aimant.

PASSE'.

Aimé, aimée, ayant aimé.

FUTUR.

Devant aimer.

Ainſi ſe conjuguent les verbes *chanter*, *danſer*, *manger*, *appeller*, et tous ceux dont l'infinitif ſe termine en *er*.

SECONDE CONJUGAISON.

En IR.

INDICATIF.	Nous finîmes,
PRESENT.	Vous finîtes.
Je finis.	Ils finîrent.
Tu finis.	PRETERIT INDEFINI.
Il finit.	J'ai fini.
Nous finissons.	Tu as fini.
Vous finissez.	Il a fini.
Ils finissent.	Nous avons fini.
IMPARFAIT,	Vous avez fini.
Je finissois.	Ils ont fini.
Tu finissois.	PRETERIT ANTERIEUR.
Il finissoit.	J'eus fini.
Nous finissions.	Tu eus fini.
Vous finissiez.	Il eut fini.
Ils finissoient.	Nous eûmes fini.
PRETERIT DEFINI.	Vous eûtes fini.
Je finis.	Ils eurent fini. (1)
Tu finis.	
Il finit.	

(1) *Il y a un quatrième prétérit, mais on s'en sert rarement ; le voici :*

J'ai eu fini.	Tu as eu fini.

Il a eu fini.
Nous avons eu fini.
Vous avez eu fini.
Ils ont eu fini.

PLUS QUEPARFAIT

J'avois fini.
Tu avois fini.
Il avoit fini.
Nous avions fini.
Vouz aviez fini.
Ils avoient fini.

FUTUR.

Je finirai.
Tu finiras.
Il finira.
Nous finirons.
Vous finirez.
Ils finiront.

FUTUR PASSE'.

J'aurai fini,
Tu auras fini.
Il aura fini.
Nous aurons fini.
Vous aurez fini.
Ils auront fini.

CONDITIONNELS.

PRESENT.

Je finirois.
Tu finirois.
Il finiroit.
Nous finirions.
Vous finiriez.
Ils finiroient.

PASSE'.

J'aurois fini.
Tu aurois fini.
Il auroit fini.
Nous aurions fini.
Vous auriez fini.
Ils auroient fini.

On dit auſſi :

j'euſſe fini, tu euſſes fini, il eût fini, nous euſſions fini, vous euſſiez fini, ils euſſent fini.

IMPERATIF.

Point de première perſonne.

Finis.
Qu'il finiſſe.
Finiſſons.
Finiſſez.
Qu'ils finiſſent.

SUBJONCTIF.

PRESENT ou FUTUR.

Que je finiſſe.

Que tu finiſſes.
Qu'il finiſſe.
Que nous finiſſions.
Que vous finiſſiez.
Qu'ils finiſſent.

IMPARFAIT.

Que je finiſſe.
Que tu finiſſes.
Qu'il finît.
Que nous finiſſions.
Que vous finiſſiez.
Qu'ils finiſſent.

PRETERIT.

Que j'aye fini.
Que tu ayes fini.
Qu'il ait fini.
Que nous ayons fini.
Que vous ayez fini.
Qu'ils ayent fini.

PLUS QUEPARFAIT

Que j'euſſe fini.
Que tu euſſes fini.
Qu'il eût fini.
Que nous euſſions fini.
Que vous euſſiez fini.
Qu'ils euſſent fini.

INFINITIF.

PRESENT.

Finir.

PRETERIT.

Avoir fini.

PARTICIPES.

PRESENT.

Finiſſant.

PASSE'.

Fini, finie, ayant fini.

FUTUR.

Devant finir.

Ainſi ſe conjuguent *avertir*, *guérir*, *enſevelir*, *bénir ;* mais ce dernier a deux participes *bénit*, *bénite*, pour les choſes conſacrées par les prières des Prêtres : *béni*, *bénie* par tout ailleurs. *Haïr ;* mais ce verbe fait au préſent de l'indicatif je *hais*, tu *hais*, il *hait ;* on prononce je *hès*, tu *hès*, il *hèt*.

TROISIEME CONJUGAISON.

En OIR.

INDICATIF.

PRESENT.

Je reçois.
Tu reçois.
Il reçoit.
Nous recevons.
Vous recevez.
Ils reçoivent.

IMPARFAIT.

Je recevois.
Tu recevois.
Il recevoit.
Nous recevions.
Vous receviez.
Ils recevoient.

PRETERIT DEFINI.

Je reçus.
Tu reçus.
Il reçut.
Nous reçûmes.
Vous reçûtes.
Ils reçurent.

PRETERIT INDEFINI.

J'ai reçu.
Tu as reçu.
Il a reçu.
Nous avons reçu.
Vous avez reçu.
Ils ont reçu.

PRETERIT ANTERIEUR.

J'eus reçu.
Tu eus reçu.
Il eut reçu.
Nous eûmes reçu.
Vous eûtes reçu.
Ils eurent reçu. (1)

(1) *Il y a un quatrième prétérit dont on se sert rarement ; le voici ;*

J'ai eu reçu.
Tu as eu reçu.
Il a eu reçu.
Nous avons eu reçu.
Vous avez eu reçu.
Ils ont eu reçu.

PLUS QUEPARFAIT
J'avois reçu.
Tu avois reçu.
Il avoit reçu.
Nous avions reçu.
Vous aviez reçu.
Ils avoient reçu.

FUTUR.
Je recevrai
Tu recevras.
Il recevra.
Nous recevrons.
Vous recevrez.
Ils recevront.

FUTUR PASSE'.
J'aurai reçu.
Tu auras reçu.
Il aura reçu.
Nous aurons reçu.
Vous aurez reçu.
Ils auront reçu.

CONDITIONNELS.

PRESENT.
Je recevrois.
Tu recevrois.
Il recevroit.
Nous recevrions.
Vous recevriez.
Ils recevroient.

PASSE'.
J'aurois reçu.
Tu aurois reçu.
Il auroit reçu.
Nous aurions reçu.
Vous auriez reçu.
Ils auroient reçu.

On dit auſſi ;
j'euſſe reçu, tu euſſes reçu, il eût reçu, nous euſſions reçu, vous euſſiez reçu, ils euſſent reçu.

IMPERATIF.
Point de première perſonne.
Reçois.
Qu'il reçoive.
Recevons.
Recevez.
Qu'ils reçoivent.

SUBJONCTIF.
PRESENT OU FUTUR.
Que je reçoive.
Que tu reçoives.
Qu'il reçoive.
Que nous recevions.
Que vous receviez.

Qu'ils reçoivent.

IMPARFAIT.

Que je reçuſſe.
Que tu reçuſſes.
Qu'il reçût.
Que nous reçuſſions.
Que vous reçuſſiez.
Qu'ils reçuſſent.

PRETERIT.

Que j'aye reçu.
Que tu ayes reçu.
Qu'il ait reçu.
Que nous ayons reçu.
Que vous ayez reçu.
Qu'ils ayent reçu.

PLUS QUE PARFAIT.

Que j'euſſe reçu.
Que tu euſſes reçu.
Qu'il eût reçu.
Que nous euſſions reçu.
Que vous euſſiez reçu.
Qu'ils euſſent reçu.

INFINITIF.

PRESENT.

Recevoir.

PRETERIT.

Avoir reçu.

PARTICIPES.

PRESENT.

Recevant.

PASSE'.

Reçu, reçue, ayant reçu.

FUTUR.

Devant recevoir.

Ainſi ſe conjuguent *apercevoir*, *concevoir*, *devoir*, *percevoir*.

QUATRIEME CONJUGAISON.

En RE.

INDICATIF.	Nous rendîmes.
PRESENT.	Nous rendîtes.
Je rends.	Ils rendîrent.
Tu rends.	PRETERIT INDEFINI.
Il rend.	J'ai rendu.
Nous rendons.	Tu as rendu.
Vous rendez.	Il a rendu.
Ils rendent.	Nous avons rendu.
IMPARFAIT.	Vous avez rendu.
Je rendois.	Ils ont rendu.
Tu rendois.	PRETERIT ANTERIEUR.
Il rendoit.	J'eus rendu.
Nous rendions.	Tu eus rendu.
Vous rendiez.	Il eut rendu.
Ils rendoient.	Nous eûmes rendu.
PRETERIT DEFINI.	Vous eûtes rendu,
Je rendis.	Ils eurent rendu. (1)
Tu rendis.	
Il rendit.	

(1) *Il y a un quatrième prétérit, mais on s'en sert rarement ; le voici :*

J'ai eu rendu.	Nous avons eu rendu.
Tu as eu rendu.	Vous avez eu rendu.
Il a eu rendu.	Ils ont eu rendu.

PLUS QUE PARFAIT.

J'avois rendu.
Tu avois rendu.
Il avoit rendu.
Nous avions rendu.
Vous aviez rendu.
Ils avoient rendu.

FUTUR.

Je rendrai.
Tu rendras.
Il rendra.
Nous rendrons.
Vous rendrez.
Ils rendront.

FUTUR PASSÉ.

J'aurai rendu.
Tu auras rendu.
Il aura rendu.
Nous aurons rendu.
Vous aurez rendu.
Ils auront rendu.

CONDITIONNELS.

PRESENT.

Je rendrois.
Tu rendrois.
Il rendroit.
Nous rendrions.
Vous rendriez.
Ils rendroient.

PASSÉ.

J'aurois rendu.
Tu aurois rendu.
Il auroit rendu.
Nous aurions rendu.
Vous auriez rendu.
Ils auroient rendu.

On dit auſſi ;

j'euſſe rendu, tu euſſes rendu, il eût rendu, nous euſſions rendu, vous euſſiez rendu, ils euſſent rendu.

IMPERATIF.

Point de première perſonne.

Rends.
Qu'il rende.
Rendons.
Rendez.
Qu'ils rendent.

SUBJONCTIF.

PRESENT OU FUTUR.

Que je rende.
Que tu rendes.
Qu'il rende.
Que nous rendions.
Que vous rendiez.

Qu'ils rendent.

IMPARFAIT.

Que je rendiſſe.
Que tu rendiſſes.
Qu'il rendît.
Que nous rendiſſions
Que vous rendiſſiez.
Qu'ils rendiſſent.

PRETERIT.

Que j'aye rendu.
Que tu ayes rendu.
Qu'il ait rendu.
Que nous ayons rendu.
Que vous ayez rendu
Qu'ils ayent rendu.

PLUS QUE PARFAIT.

Que j'euſſe rendu.
Que tu euſſes rendu.
Qu'il eût rendu.
Que nons euſſions rendu.
Que vous euſſiez rendu.
Qu'ils euſſent rendu.

INFINITIF.

PRESENT.

Rendre.

PRETERIT.

Avoir rendu.

PARTICIPES.

PRESENT.

Rendant.

PASSE'.

Rendu, rendue, ayant rendu.

FUTUR.

Devant rendre.

Ainſi ſe conjuguent *attendre*, *entendre*, *répondre*, *vendre*.

Des tems primitifs.

On appelle *tems primitifs* d'un verbe ceux qui ſervent à former les autres tems dans les quatre conjugaiſons.

I.

Du préſent de l'indicatif ſe forme l'impératif, en ôtant ſeulement le pronom *je ;* exemples : *j'aime*, impératif *aime ; je finis*, imp. *finis ; je reçois*, imp. *reçois ; je rends*, imp. *rends*.

Excepté quatre verbes ; *je ſuis*, imp. *ſois; j'ai*, imp. *aye ; je vais*, imp. *va ; je ſais*, imp. *ſache*.

II.

Du prétérit de l'indicatif ſe forme l'imparfait du ſubjonctif, en changeant *ai* en *aſſe* pour la première conjugaiſon : *j'aimai*, imparf. du ſubj. *que j'aimaſſe ;* & en ajoutant ſeulement *ſe* pour les trois autres conjugaiſons : *je finis, je finiſſe; je reçus, je reçuſſe ; je rendis, je rendiſſe*.

III.

Du préſent de l'infinitif on forme.

1°. Le futur de l'indicatif, en changeant *r* ou *re* en *rai ;* exemples : *aimer, j'aimerai; finir, je finirai ; rendre, je rendrai*.

TABLEAU DES TEMS PRIM

	PRESENT DE L'INFINITIF.	PARTICIPE PRESENT.	PARTICIP PASSE'.	
PREMIERE CONJUGAISON.	Aimer.	Aimant.	Aimé.	
SECONDE CONJUGAISON.	Finir.	Finiſſant.	Fini.	
	Sentir.	Sentant.	Senti.	
	Ouvrir.	Ouvrant.	Ouvert.	
	Tenir.	Tenant.	Tenu.	J.
TROISIEME CONJUGAISON.	Recevoir.	Recevant.	Reçu.	Je
QUATRIEME CONJUGAISON.	Rendre.	Rendant.	Rendu.	
	Plaire.	Plaiſant.	Plu.	J
	Paroître.	Paroiſſant.	Paru.	
	Réduire.	Reduiſant.	Reduit.	Je
	Plaindre.	Plaignant.	Plaint.	Je

Exceptions.

Première conjugaiſon. *Aller*, futur, *j'irai*, *envoyer*, *j'enverrai*.

Seconde conjugaiſon. *Tenir*, futur, *je tiendrai*; *venir*, *je viendrai* ; *courir*, *je courrai* ; *cueillir*, *je cueillerai*; *mourir*, *je mourrai*; *acquérir*, *j'acquerrai*.

Troiſième conjugaiſon. *Recevoir*, futur, *je recevrai*; *avoir*, *j'aurai*; *échoir*, *j'écherrai*; *pouvoir*, *je pourrai*; *ſavoir*, *je ſaurai*; *s'aſſeoir*; *je m'aſſeyerai* ; *voir*, *je verrai*; *vouloir*, *je voudrai* ; *valoir*, *je vaudrai* ; *falloir*, *il faudra* ; *pleuvoir*, *il pleuvra*,

Quatrième conjugaiſon. *Faire*, futur, *je ferai* ; *être*, *je ſerai*.

2°. Du futur de l'indicatif on forme le conditionnel préſent, en changeant *rai* en *rois* ſans exception, *j'aimerai*, conditionnel, *j'aimerois* ; *je finirai*, *je finirois* ; *je recevrai*, *je recevrois* ; *je rendrai*, *je rendrois*.

IV.

Du participe préſent on forme.

1°. L'imparfait de l'indicatif en changeant *ant* en *ois* : *aimant*, imparfait, *j'aimois*; *finiſſant*, *je finiſſois* ; *recevant*, je *recevois* ; *rendant*, *je rendois*.

Exceptions.

Il n'y a que deux exceptions: *ayant, j'avois ; ſachant, je ſavois.*

2°. Du même participe on forme la première perſonne plurielle du préſent de l'indicatif, en changeant *ant* en *ons* : *aimant, nous aimons; finiſſant, nous finiſſons; recevant, nous recevons ; rendant, nous rendons.*

Excepté : *étant, nous ſommes ; ayant, nous avons ; ſachant, nous ſavons.*

On forme auſſi la ſeconde perſonne plurielle en *ez* : *vous aimez, vous finiſſez, vous recevez, vous rendez.*

Excepté : *faiſant, vous faites ; diſant, vous dites.*

Et la troiſième perſonne en *ent* : *ils aiment, ils finiſſent, &c.*

3°. Du même participe préſent on forme le préſent du ſubjonctif, en changeant *ant* en *e* muet : *aimant, que j'aime ; finiſſant, que je finiſſe ; rendant, que je rende.*

Exceptions.

Première conjugaiſon. *Allant, que j'aille,*

Seconde conjugaiſon. *Tenant, que je tienne ; venant, que je vienne ; acquérant, que j'acquière.*

Troisième conjugaison. *Recevant, que je reçoive ; pouvant, que je puisse ; valant, que je vaille ; voulant, que je veuille* (1) ; *mouvant, que je meuve ; fallant, qu'il faille.*

Quatrième conjugaison. *Buvant, que je boive ; faisant, que je fasse ; étant, que je sois.*

V.

Du participe passé on forme tous les tems composés (de deux mots), en y joignant les tems des verbes auxiliaires *avoir, être ;* comme *j'ai aimé, j'ai fini, j'ai reçu, j'ai rendu ; j'avois aimé, j'avois fini, j'avois reçu, j'avois rendu ; j'aurai aimé, j'aurai fini, j'aurai reçu, j'aurai rendu ; que j'eusse aimé, que j'eusse fini, que j'eusse reçu, que j'eusse rendu, &c.*

Verbes irréguliers.

On appelle *irréguliers* les verbes qui ne suivent pas toujours la règle générale des conjugaisons.

Plusieurs de ces verbes ne sont pas usités à certains tems & à certaines personnes.

(1) *Que tu veuilles, qu'il veuille, que nous voulions, que vous vouliez, qu'ils veuillent.*

Accord des verbes avec leur Nominatif ou Sujet.

On appelle *Sujet* ou *Nominatif* d'un verbe ce qui eſt, ou ce qui fait la choſe qu'exprime le verbe. On trouve le nominatif en mettant *qui eſt ce qui ?* devant le verbe. La réponſe à cette queſtion indique le *nominatif*, quand je dis ; *l'enfant eſt ſage*, *Qui eſt-ce qui eſt ſage ?* Réponſe, *l'enfant :* voilà le nominatif ou ſujet du verbe *eſt*. *Le lièvre court*, *qui eſt-ce qui court ?* Rép. *le lièvre :* voilà le nominatif du verbe *court*.

Règle.

Tout verbe doit être du même nombre & de la même perſonne que ſon nominatif ou ſujet.

Exemples.

Je parle : parle eſt du nombre ſingulier & de la première perſonne, parce que *je*, ſon nominatif, eſt du ſingulier & de la première perſonne. *Vous parlez tous deux ; parlez* eſt au nombre pluriel, & de la ſeconde perſonne, parce que *vous* eſt au nombre pluriel & de la ſeconde perſonne.

Je bats.	Je battis.
Je bois.	Je bus.
Il brait.	
Je circoncis.	Je circoncis.
Je clos.	
Je conclus.	Je conclus.
Je confis.	Je confis.
Je couds.	Je cousis.
Je crois.	Je crus.
Je dis.	Je dis.
Je maudis.	Je maudis.
J'écris.	J'écrivis.
J'exclus.	J'exclus.
	Je fis.
	Je pris.

TEMS PRIMITIFS

Des Verbes irréguliers.

Present de l'infinitif.	Participe present.	Participe passé.	Present de l'indicatif.	Preterit de l'indicatif.
PREMIERE CONJUGAISON.				
Aller.	Allant.	Allé.	Je vais.	J'allai.
Puer.	Puant.	Pué.	Je pus.	Je puai.
SECONDE CONJUGAISON.				
Courir.	Courant.	Couru.	Je cours.	Je courus.
Cueillir.	Cueillant.	Cueilli.	Je cueille.	Je cueillis.
Fuir.	Fuyant.	Fui.	Je fuis.	Je fuis.
Mourir.	Mourant.	Mort.	Je meurs.	Je mourus.
Faillir.		Failli.		Je faillis.
Acquérir.	Acquérant.	Acquis.	J'acquiers.	J'acquis.
Saillir.	Saillant.	Sailli.	Il saille.	Il sailit.
Treſſaillir.	Treſſaillant.	Treſſailli.	Je treſſaille.	Je treſſaillis.
Vêtir.	Vêtant.	Vêtu.	Je vêts.	Je vêtus.
Revêtir.	Revêtant.	Revêtu.	Je revêts.	Je revêtis.
TROISIEME CONJUGAISON.				
Choir.		Déchu.	Je déchois.	Je déchus.
Déchoir.	Echéant.	Echu.	Il échet.	J'échus.
Echoir.		Fallu.	Il faut.	Il fallut.
Falloir.	Mouvant.	Mu.	Je meus.	Je mus.
Mouvoir.	Pleuvant.	Plu.	Il pleut.	Il plut.
Pleuvoir.	Pouvant.	Pu	Je puis.	Je pus.
Pouvoir.	Sachant.	Su.	Je sais.	Je sus.
Savoir.	S'aſſeyant.	Aſſis.	Je m'aſſieds.	Je m'aſſis.
S'aſſeoir.		Sûis.	Je ſurſeois.	Je ſurſis.
Surſeoir.	Valant.	Valu.	Je vaux.	Je valus.
Valoir.	Voyant.	Vû.	Je vois.	Je vis.
Voir.	Pourvoyant.	Pourvu.	Je pourvois.	Je pourvus.
Pourvoir.	Voulant.	Voulu.	Je veux.	Je voulus.
Vouloir.				

QUATRIEME CONJUGAISON.

Present de l'infinitif.	Participe present.	Participe passé.	Present de l'indicatif.	Preterit de l'indicatif.
Battre.	Battant.	Battu.	Je bats.	Je battis.
Boire.	Buvant.	Bu.	Je bois.	Je bus.
Braire.			Il brait.	
Bruire.	Bruyant.			
Circoncire.		Circoncis.	Je circoncis.	Je circoncis.
Clore, clorre.		Clos.	Je clos.	
Conclure.	Concluant.	Conclu.	Je conclus.	Je conclus.
Confire.		Confit.	Je confis.	Je confis.
Coudre.	Cousant.	Cousu.	Je couds.	Je cousis.
Croire.	Croyant.	Cru.	Je crois.	Je crus.
Dire.	Disant.	Dit.	Je dis.	Je dis.
Maudire.	Maudiſſant.	Maudit.	Je maudis.	Je maudis.
Ecrire.	Ecrivant.	Ecrit.	J'écris.	J'écrivis.
Exclure.	Excluant.	Exclus.	J'exclus.	J'exclus.
Faire.	Faiſant.	Fait.	Je fais.	Je fis.
Prendre.	Prenant.	Pris.	Je prends.	Je pris.
Lire.	Liſant.	Lu.	Je lis.	Je lus.
Luire.	Luiſant.	Lui.	Je luis.	
Mettre.	Mettant.	Mis.	Je mets.	Je mis.
Moudre.	Moulant.	Moulu.	Je mouds.	Je moulus.
Naître.	Naiſſant.	Né.	Je nais.	Je naquis.
Nuire.	Nuiſant.	Nui.	Je nuis.	Je nuiſis.
Rire.	Riant.	Ri.	Je ris.	Je ris.
Rompre.	Rompant.	Rompu.	Je romps.	Je rompis.
Abſoudre.	Abſolvant.	Abſous.	J'abſous.	
Réſoudre.	Réſolvant.	Reſous, réſolu.	Je réſous.	Je réſolus.
Suffire.	Suffiſant.	Suffi.	Je ſuffis.	Je ſuffis.
Suivre.	Suivant.	Suivi.	Je ſuis.	Je ſuivis.
Traire.	Trayant.	Trait.	Je trais.	
Vaincre.	Vainquant.	Vaincu.	Je vaincs.	Je vainquis.
Vivre.	Vivant.	Vécu	Je vis.	Je vecus.

Nous ne remarquons pas les verbes *compoſés*, parce qu'ils ſuivent la conjugaiſon de leurs *ſimples*: par exemple, les compoſés *promettre*, *admettre*, &c. ſe conjuguent comme le verbe ſimple *mettre*.

Première remarque. Quand un verbe a deux ſujets ſinguliers, on met ce verbe au pluriel.

Exemple.

Mon frère & ma ſœur liſent.

Deuxième remarque. Quand les deux ſujets ſont de différentes perſonnes, on met le verbe à la plus noble perſonne : la première eſt plus noble que la ſeconde, la ſeconde eſt plus noble que la troiſième.

Exemples.

Vous & moi nous liſons.
Vous & votre frère vous liſez.

(La politeſſe françaiſe veut qu'on nomme d'abord la perſonne à qui l'on parle, & qu'on ſe nomme le dernier).

REGIME DES VERBES ACTIFS.

On appelle verbe *Actif* celui après lequel on peut mettre *quelqu'un*, *quelque choſe*. *Aimer* eſt un verbe actif, parce qu'on peut dire ; *aimer quelqu'un*. Par exemple, *j'aime Dieu* ; ce mot qui ſuit le verbe actif, s'appelle le *régime* de ce verbe. On connoît le régime en faiſant la queſtion *qu'eſt-ce que ?* Exemple. *Qu'eſt-ce que j'aime ?* Réponſe. *Dieu*. *Dieu* eſt le régime du verbe *j'aime*.

Règle.

Le régime d'un verbe actif se place ordinairement après le verbe (quand ce n'est pas un pronom).

Exemples.

J'aime Dieu.

Le chat mange la souris : la *souris* est le régime du verbe *mange*.

Mais quand le régime est un pronom, il se met devant le verbe.

Exemples.

Je vous *aime*, pour *j'aime* vous; il m'*aime*, pour il *aime* moi.

Remarque. Outre ce premier régime, qu'on appelle *direct*, certains verbes actifs peuvent avoir un second régime, qu'on appelle *indirect* : ce second régime se marque par les mots *à* ou *de* : comme *donner une image* à *l'enfant* ; *enseigner la grammaire* à *l'enfant* ; *écrire une letre* à *son ami* : *à l'enfant* est le régime indirect des verbes *donner*, *enseigner*; *à son ami*, est le régime indirect du verbe *écrire*. *Accuser quelqu'un* de *mensonge* ; *avertir quelqu'un* d'*une faute* ; *délivrer quelqu'un*

du *danger* : *de menſonge*, eſt le régime indirect du verbe *accuſer*.

Tout verbe actif a un paſſif : ce paſſif ſe forme en prenant le régime *direct* de l'actif, pour en faire le nominatif du verbe paſſif ; & en ajoutant après le verbe le mot *par* ou *de*. Ainſi, pour tourner par le paſſif cette phraſe : *le chat mange la ſouris*, dites : *la ſouris eſt mangée* par *le chat ; j'aime mon père tendrement*, dites : *mon père eſt tendrement aimé de moi*.

CONJUGAISON DES VERBES PASSIFS.

IL n'y a qu'une ſeule conjugaiſon pour tous les verbes paſſifs ; elle ſe fait avec l'auxiliaire *être* dans tous ſes tems, & le participe paſſé du verbe qu'on veut conjuguer.

INDICATIF.

PRESENT.

Je ſuis aimé, *ou* aimée.
Tu es aimé, *ou* aimée.
Il eſt aimé, *ou* elle eſt aimée.
Nous ſommes aimés, *ou* aimées.
Vous êtes aimés, *ou* aimées.
Ils ſont aimés, *ou* elles ſont aimées.

IMPARFAIT.

J'étois aimé, *ou* aimée.
Tu étois aimé, *ou* aimée.
Il étoit aimé, *ou* elle étoit aimée.
Nous étions aimés, *ou* aimées.
Vous étiez aimés, *ou* aimées.
Ils étoient aimés, *ou* elles étoient aimées.

PRETERIT DEFINI.

Je fus aimé, *ou* aimée.
Tu fus aimé, *ou* aimée.
Il fut aimé, *ou* elle fut aimée.
Nous fûmes aimés, *ou* aimées.
Vous fûtes aimés, *ou* aimées.

Ils furent aimés, *ou* elles furent aimées.

PRETERIT INDEFINI.

J'ai été aimé, *ou* aimée.
Tu as été aimé, *ou* aimée.
Il a été aimé, *ou* elle a été aimée.
Nous avons été aimés, *ou* aimées.
Vous avez été aimés, *ou* aimées.
Ils ont été aimés, *ou* elles ont été aimées.

PRETERIT ANTERIEUR.

J'eus été aimé, *ou* aimée.
Tu eus été aimé, *ou* aimée.
Il eut été aimé, *ou* elle eut été aimée.
Nous eûmes été aimés, *ou* aimées.
Vous eûtes été aimés, *ou* aimées.
Ils eurent été aimés, *ou* elles eurent été aimées.

PLUSQUEPARFAIT

J'avois été aimé, *ou* aimée.
Tu avois été aimé, *ou* aimée.
Il avoit été aimé, *ou* elle avoit été aimée.
Nous avions été aimés, *ou* aimées.
Vous aviez été aimés, *ou* aimées.
Ils avoient été aimés, *ou* elles avoient été aimées.

FUTUR.

Je ſerai aimé, *ou* aimée.
Tu ſeras aimé, *ou* aimée.
Il ſera aimé, *ou* elle ſera aimée.
Nous ſerons aimés, *ou* aimées.
Vous ſerez aimés, *ou* aimées.
Ils ſeront aimés, *ou*

elles ſeront aimées.

FUTUR PASSE'.

J'aurai été aimé, *ou* aimée.

Tu auras été aimé, *ou* aimée.

Il aura été aimé, *ou* elle aura été aimée.

Nous aurons été aimés, *ou* aimées.

Vous aurez été aimés, *ou* aimées.

Ils auront été aimés, *ou* elles auront été aimées.

CONDITIONNELS.

PRESENT.

Je ſerois aimé, *ou* aimee.

Tu ſerois aimé, *ou* aimée.

Il ſeroit aimé, *ou* elle ſeroit aimée.

Nous ſerions aimés, *ou* aimées.

Vous ſeriez aimés, *ou* aimées.

Ils ſeroient aimés, *ou* elles ſeroient aimées.

PASSE'.

J'aurois été aimé, *ou* aimée.

Tu aurois été aimé, *ou* aimée.

Il auroit été aimé, *ou* elle auroit été aimée.

Nous aurions été aimés, *ou* aimées.

Vous auriez été aimés, *ou* aimées.

Ils auroient été aimés, *ou* elles auroient été aimées.

On dit auſſi : *j'euſſe été aimé*, ou *aimée*, *tu euſſes été aimé*, ou *aimée*, *il eût été aimé*, ou *elle eût été aimée*, *nous euſſions été aimés*, ou *aimées*, *vous euſſiez été aimés*, ou *aimées*, *ils euſſent été aimés*, ou *elles euſſent été aimées*.

IMPERATIF.

Point de première perſonne.

Sois aimé, *ou* aimée.
Qu'il ſoit aimé, *ou* qu'elle ſoit aimée.
Soyons aimés, *ou* aimées.
Soyez aimés, *ou* aimées.
Qu'ils ſoient aimés, *ou* qu'elles ſoient aimées.

SUBJONCTIF.

PRESENT ou FUTUR.

Que je ſois aimé, *ou* aimée.
Que tu ſois aimé, *ou* aimée.
Qu'il ſoit aimé, *ou* qu'elle ſoit aimée.
Que nous ſoyons aimés, *ou* aimées.
Que vous ſoyez aimés, *ou* aimées.
Qu'ils ſoient aimés, *ou* qu'elles ſoient aimées.

IMPARFAIT.

Que je fuſſe aimé, *ou* aimée.
Que tu fuſſes aimé, *ou* aimée.
Qu'il fût aimé, *ou* qu'elle fût aimée.
Que nous fuſſions aimés, *ou* aimées.
Que vous fuſſiez aimés, *ou* aimées.
Qu'ils fuſſent aimés, *ou* qu'elles fuſſent aimées.

PRETERIT.

Que j'aye été aimé, *ou* aimée.
Que tu ayes été aimé, *ou* aimée.
Qu'il ait été aimé, *ou* qu'elle ait été aimée.
Que nous ayons été aimés, *ou* aimées.
Que vous ayez été aimés, *ou* aimées.
Qu'ils ayent été aimés, *ou* qu'elles

ayent été aimées.

PLUSQUEPARFAIT

Que j'euſſe été aimé, *ou* aimée.

Que tu euſſes été aimé, *ou* aimée.

Qu'il eût été aimé, *ou* qu'elle eût été aimée.

Que nous euſſions été aimés, *ou* aimées.

Que vous euſſiez été aimés, *ou* aimées.

Qu'ils euſſent été aimés, *ou* qu'elles euſſent été aimées.

INFINITIF.

PRESENT.

Etre aimé, *ou* aimée.

PRETERIT.

Avoir été aimé, *ou* aimée.

PARTICIPES.

PRESENT.

Etant aimé, *ou* aimée.

PASSE'.

Ayant été aimé, *ou* aimée.

FUTUR.

Devant être aimé, *ou* aimée.

Ainſi ſe conjuguent *être fini, être reçu, être rendu, &c. &c. &c.*

REGIME DES VERBES PASSIFS.

Règle.

On met *de* ou *par* devant le nom ou pronom qui ſuit le verbe paſſif.

Exemples.

La ſouris eſt mangée par *le chat.*

Un enfant ſage eſt aimé de *ſes parens.*

Remarque. N'employez jamais *par* avec le nom *Dieu*, dites :

Les méchans ſeront punis de *Dieu*, & non pas *ſeront punis* par *Dieu.*

VERBES NEUTRES.

ON appelle *Neutres*, les verbes après les quels on ne peut pas mettre *quelqu'un*, ni *quelque choſe* : *languir*, *dormir*, ſont des verbes neutres, parce qu'on ne peut pas dire : *languir quelqu'un*, *dormir quelque choſe*, &c. (On les appelle *neutres*, parce qu'ils ne ſont ni *actifs* ni *paſſifs*).

La plupart des verbes neutres ſe conjuguent, comme les verbes actifs, avec l'auxiliaire *avoir : je dors*, *j'ai dormi*, *j'avois dormi*, *j'aurois dormi*, &c.

Mais il y a des verbes neutres qui ſe conjuguent dans leurs tems compoſés avec l'auxiliaire *être*, comme *venir*, *arriver*, *tomber*, *&c.*

CONJUGAISON DES VERBES NEUTRES.

INDICATIF.	Il, *ou* elle tombe.
PRESENT.	Nous tombons.
Je tombe.	Vous tombez.
Tu tombes.	Ils, *ou* elles tombent.

IMPARFAIT.
Je tombois.
Tu tombois.
Il, *ou* elle tomboit.
Nous tombions.
Vous tombiez.
Ils, *ou* elles tomboient.

PRETERIT DEFINI.
Je tombai.
Tu tombas.
Il tomba.
Nous tombâmes.
Vous tombâtes.
Ils, *ou* elles tombèrent.

PRETERIT INDEFINI.
Je ſuis tombé, *ou* tombée.
Tu es tombé, *ou* tombée.
Il eſt tombé, *ou* elle eſt tombée.
Nous ſommes tombés, *ou* tombées.
Vous êtes tombés, *ou* tombées.
Ils ſont tombés, *ou* elles ſont tombées.

PRETERIT ANTERIEUR.
Je fus tombé, *ou* tombée.
Tu fus tombé, *ou* tombée.
Il fut tombé, *ou* elle fut tombée.
Nous fûmes tombés, *ou* tombées.
Vous fûtes tombés, *ou* tombées.
Ils furent tombés, *ou* elles furent tombées.

PLUSQUEPARFAIT
J'étois tombé, *ou* tombée.
Tu étois tombé, *ou* tombée.
Il étoit tombé, *ou* elle étoit tombée.
Nous étions tombés, *ou* tombées.
Vous étiez tombés, *ou* tombées.
Ils étoient tombés, *ou* elles étoient

tombées.

FUTUR.

Je tomberai.
Tu tomberas.
Il, *ou* elle tombera.
Nous tomberons.
Vous tomberez.
Ils, *ou* elles tomberont.

FUTUR PASSE'.

Je ſerai tombé, *ou* tombée.
Tu ſeras tombé, *ou* tombée.
Il ſera tombé, *ou* elle ſera tombée.
Nous ſerons tombés, *ou* tombées.
Vous ſerez tombés, *ou* tombées.
Ils ſeront tombés, *ou* elles ſeront tombées.

CONDITIONNELS.

PRESENT.

Je tomberois.
Tu tomberois.
Il, *ou* elle tomberoit.
Nous tomberions.
Vous tomberiez.
Ils, *ou* elles tomberoient.

PASSE'.

Je ſerois tombé, *ou* tombée.
Tu ſerois tombé, *ou* tombée.
Il ſeroit tombé, *ou* elle ſeroit tombée.
Nous ſerions tombés, *ou* tombées.
Vous ſeriez tombés, *ou* tombées.
Ils ſeroient tombés, *ou* elles ſeroient tombées.

On dit auſſi : *je fuſſe tombé*, ou *tombée, tu fuſſes tombé*, ou *tombée, il fût tombé*, ou *elle fût tombée, nous fuſſions tombés*, ou *tombées, vous fuſſiez tombés*, ou *tombées, ils fuſſent tombés*, ou *elles fuſſent tombées.*

IMPERATIF.

Point de première perſonne.

Tombe.
Qu'il *ou* qu'elle tombe.
Tombons.
Tombez.
Qu'ils, *ou* qu'elles tombent.

SUBJONCTIF.

PRESENT OU FUTUR.

Que je tombe.
Que tu tombes.
Qu'il, *ou* qu'elle tombe.
Que nous tombions.
Que vous tombiez.
Qu'ils, *ou* qu'elles tombent.

IMPARFAIT.

Que je tombaſſe.
Que tu tombaſſes.
Qu'il, *ou* qu'elle tombât.
Que nous tombaſſions.
Que vous tombaſſiez.
Qu'ils, *ou* qu'elles tombaſſent.

PRETERIT.

Que je ſois tombé, *ou* tombée.
Que tu ſois tombé, *ou* tombée.
Qu'il ſoit tombé, *ou* qu'elle ſoit tombée.
Que nous ſoyons tombés, *ou* tombées.
Que vous ſoyez tombés, *ou* tombées.
Qu'ils ſoient tombés, *ou* qu'elles ſoient tombées.

PLUS QUE PARFAIT.

Que je fuſſe tombé, *ou* tombée.
Que tu fuſſes tombé, *ou* tombée.
Qu'il fût tombé, *ou* qu'elle fût tombée.
Que nous fuſſions tombés, *ou* tombées.
Que vous fuſſiez

tombés, *ou* tombées.
Qu'ils fuſſent tombés, *ou* qu'elles fuſſent tombées.

INFINITIF.

PRESENT.

Tomber.

PRETERIT.

Etre tombé, *ou* tombée

PARTICIPES.

PRESENT.

Tombant.

PASSE'.

Tombé, tombée, étant tombé.

FUTUR.

Devant tomber.

Conjuguez de même les verbes *aller*, *arriver*, *déchoir*, *décéder*, *entrer*, *ſortir*, *mourir*, *naître*, *partir*, *reſter*, *deſcendre*, *monter*, *paſſer*, *venir*, & ſes compoſés *devenir*, *ſurvenir*, *revenir*, *parvenir*, *&c. &c.*

Il y a des verbes neutres qui ont un régime.

REGIME DES VERBES NEUTRES.

Règle.

On met *à* ou *de* devant le nom ou pronom qui ſuit le verbe neutre.

Exemples.

A.	DE.
Nuire à *la ſanté.*	*Médire de quelqu'un.*
Plaire au *Roi.*	*Profiter* des *leçons.*
Convenir à *quelqu'un.*	*Jouir* de *la liberté.*

VERBES REFLECHIS.

ON appelle verbes *Réfléchis*, ceux dont le nominatif & le régime ſont de la même perſonne, comme *je me flatte, tu te loues, il ſe bleſſe*, &c.

Les verbes *réfléchis* ſe conjuguent comme le verbe *tomber*, c'eſt-à-dire, qu'ils prennent l'auxiliaire *être* aux tems compoſés. Nous ne mettrons ici que les premières perſonnes.

CONJUGAISON DES VERBES REFLECHIS.

INDICATIF.

PRESENT.

Je me repens.
Tu te repens.
Il, *ou* elle ſe repent.
Nous nous repentons.
Vous vous repentez
Ils, *ou* elles ſe repentent

IMPARFAIT.

Je me repentois &c.

PRETERIT INDEFINI.

Je me repentis, &c.

PRETERIT DEFINI.

Je me ſuis repenti, *ou* repentie.

PRETERIT ANTERIEUR.

Je me fus repenti, *ou* repentie.

PLUS QUEPARFAIT.

Je m'étois repenti, *ou* repentie.

FUTUR.

Je me repentirai.

FUTUR PASSE'.

Je me ſerai repenti, *ou* repentie.

CONDITIONNELS.

PRESENT.

Je me repentirois,

PASSE'.

Je me ſerois repenti, *ou* repentie.

On dit auſſi : *je me fuſſe repenti*, ou *repentie.*

IMPERATIF.

Point de première perſonne.

Repens-toi.

Qu'il *ou* qu'elle ſe repente.

Repentons-nous.

Repentez-vous.

Qu'ils, *ou* qu'elles ſe repentent.

SUBJONCTIF.

PRESENT ou FUTUR.

Que je me repente.

IMPARFAIT.

Que je me repentiſſe

PRETERIT

Que je me ſois repenti, *ou* repentie.

PLUS QUEPARFAIT.

Que je me fuſſe repenti, *ou* repentie.

INFINITIF.

PRESENT.

Se repentir.

PRETERIT.

S'être repenti, *ou* repentie.

PARTICIPES.

PRESENT.

Se repentant.

PASSE'.

Repenti, s'étant repenti, *ou* repentie.

FUTUR.

Devant ſe repentir.

Remarque. Me, te, ſe, nous, vous, qui ſont le regime des verbes réfléchis, ſont quelque fois regime *direct*, comme dans *je* me *flatte*,

c'eſt-à-dire, *je flatte* moi ; *tu* te *bleſſeras*, c'ſt-à-dire, *tu bleſſeras* toi; & quelque fois ils ſont régime *indirect*, comme dans cet exemple : *je* me *fais une loi*, c'eſt-à-dire, *je fais* à moi *une loi ; il* s'eſt *fait honneur*, c'eſt-à-dire, *il a fait honneur* à ſoi, &c.

VERBES IMPERSONNELS.

ON appelle verbe *Imperſonnel* celui qui ne s'emploie dans tous les tems qu'à la troiſième perſonne du ſingulier ; comme *il faut*, *il importe*, *il pleut*, *&c.* Il ſe conjugue à cette troiſième perſonne comme les autres verbes.

CONJUGAISON DES VERBES IMPERSONNELS.

INDICATIF.

PRESENT.
Il faut.

IMPARFAIT.
Il falloit.

PRETERIT DEFINI.
Il fallut.

PRETERIT INDEFINI.
Il a fallu.

PRETERIT ANTERIEUR.
Il eut fallu.

PLUS QUEPARFAIT.
Il avoit fallu.

FUTUR.
Il faudra.

FUTUR PASSE'.
Il aura fallu.

CONDITIONNELS.

PRESENT.

Il faudroit.

PASSE'.

Il auroit fallu.

SUBJONCTIF.

PRESENT ou FUTUR.

Qu'il faille.

IMPARFAIT.

Qu'il fallût.

PRETERIT.

Qu'il ait fallu.

PLUS QUE PARFAIT.

Qu'il eût fallu.

INFINITIF.

PRESENT.

Falloir.

PARTICPE.

PASSE'.

Ayant fallu.

Remarque. Le mot *il* ne marque un verbe *impersonnel* que lorsqu'on ne peut pas mettre un nom à sa place; car lorsqu'en parlant d'un enfant, on dit: *il joue*, ce n'est pas un impersonnel, parce qu'à la place du mot *il*, on peut mettre *l'enfant*, & dire: *l'enfant joue*.

CHAPITRE VI.

Sixieme espece de mots.

Le Participe.

LE *Participe* eſt un mot qui tient du verbe & de l'adjectif; comme *aimant*, *aimé*: il tient du verbe en ce qu'il en a la ſignification & le régime: *aimant Dieu*, *aimé de Dieu*: il tient auſſi de l'adjectif, en ce qu'il qualifie une perſonne ou une choſe, c'eſt-à-dire, qu'il en marque la qualité.

Accord des Participes.

Participe préſent *aimant*, *finiſſant*, *recevant*, *rendant*.

Règle. Le participe préſent ne varie jamais, c'eſt-à-dire, qu'il ne prend ni genre, ni nombre.

Exemples.

Un homme liſant.	*Une femme* liſant.
Des hommes liſant.	*Des femmes* liſant.

Remarque. Ce qu'on appelle *gérondif* n'eſt autre choſe que le participe préſent,

devant lequel on met le mot *en*, comme : *les jeunes gens ſe forment l'eſprit* en *liſant de bons livres* (1).

Participe paſſé, *aimé*, *fini*, *reçu*, *rendu*.

Le participe paſſé s'accorde ou avec ſon nominatif, ou avec ſon régime.

Accord du participe paſſé avec le nominatif.

Première règle. Le participe paſſé, quand il eſt accompagné du verbe auxiliaire *être*, s'accorde en genre & en nombre avec ſon nominatif ou ſujet, c'eſt-à-dire, que l'on ajoute *e*, ſi le ſujet eſt féminin, & *s*, ſi le ſujet eſt pluriel.

Exemples.

Mon frère a été puni.	*Mon frère eſt* tombé.
Mes frères ont été punis.	*Mes frères ſont* tombés.

(1) *Il ne faut pas confondre avec le participe préſent, certains adjectifs verbaux* (*c'eſt-à-dire qui viennent des verbes*). *On dit :* un homme *obligeant*, une femme *obligeante, ce ne ſont pas des participes, parce qu'ils n'ont pas de régime ; mais quand je dis :* cette femme eſt d'un bon caractère, *obligeant* tout le monde quand elle peut ; obligeant *eſt ici* participe, *puiſqu'il a le régime* tout le monde.

Ma ſœur a été punie. *Ma ſœur eſt* tombée.
Mes ſœurs ont été punies (1). *Mes ſœurs ſont* tombées.

Exception unique. Dans les tems compoſés des verbes *réfléchis*, le participe ne s'accorde pas avec ſon nominatif, on dit d'une femme : *elle s'eſt* mis *cela dans la tête* (et non pas *miſe*), *quelques païens ſe ſont* donné *la mort* (& non pas ſe ſont *donnés*).

Deuxième règle. Mais quand le participe paſſe eſt accompagné du verbe auxiliaire *avoir*, il ne s'accorde jamais avec ſon nominatif.

Exemples.

Mon père a écrit *une lettre.* *Ma mère* a écrit *une lettre.*
Mes frères ont écrit *une lettre.* *Mes ſœurs* ont écrit *une lettre.*

Le participe *écrit* ne change point, quoique le nominatif ſoit maſculin ou féminin, ſingulier ou pluriel.

---

(1) *Le participe* été *n'a ni féminin, ni pluriel : on dit :* elle a été, ils ont été.

Accord du participe paſſé avec le régime.

Première règle. Le participe paſſé s'accorde toujours avec ſon régime *direct*, quand ce régime eſt devant le participe.

Exemples.

La lettre que vous avez écrite, *je l'ai* lue.
Les livres que j'avois prêtés, *on les a* rendus.
Quelle affaire avez-vous entrepriſe !
Combien d'ennemis n'a-t-il pas vaincus !
Quand la race de Caïn ſe fut multipliée...

On voit que le régime mis devant le participe eſt ordinairement un des pronoms : *que, me, te, ſe, le, la, les, nous, vous, quels.* (1).

---

(1) *Autrefois on mettoit deux exceptions ; 1°. quand le nominatif eſt après le participe : comme* la leçon que vous ont *donné* vos maîtres ; 2°. *quand le participe eſt ſuivi d'un adjectif qui fait partie du régime : comme* Adam & Eve que Dieu avoit *créé* innocens. *Mais c'eſt à tort ; il faut dans le premier exemple* donnée, *& dans le ſecond, il faut* créés. (*Eſſais de Grammaire, par M. l'Abbé d'Olivet*).

Deuxième règle. Mais quand le régime n'eſt placé qu'après le participe, ce participe ne s'accorde pas avec ſon régime.

Exemples.

J'ai écrit *une lettre.*	*J'ai* écrit *des lettres.*
Vous avez acheté *un livre.*	*Vous avez* acheté *des livres.*

Ecrit, *acheté*, ne changent pas, quoique le régime ſoit ſingulier ou pluriel, maſculin ou féminin, parce que ce régime eſt après le participe.

Remarque. On dit ſans faire accorder : *les vertus que j'ai* entendu *louer*, *les vices que j'ai* réſolu *d'éviter* : *que* n'eſt pas ici le régime des participes *entendu*, *réſolu*, mais des infinitifs ſuivans, *louer*, *éviter* ; pour connoître ſi le régime dépend du participe, il faut voir ſi l'on peut mettre ce régime immédiatement après le participe. On ne peut pas dire ici : *J'ai entendu les vertus*, *j'ai réſolu les vices.*

CHAPITRE VII.

SEPTIEME ESPECE DE MOTS.

La Prépoſition.

LA *Prépoſition* eſt un mot qui ſert à joindre le nom ou pronom ſuivant au mot qui la precède : par exemple, quand je dis: *le fruit* de *l'arbre; de* marque le rapport qu'il y a entre *fruit* & *arbre* : quand je dis, *utile* à *l'homme*, *à* fait rapporter le nom *homme* à l'adjectif *utile :* quand je dis, *j'ai reçu* de *mon père ; de* ſert à joindre le nom *père* au verbe *reçu*, &c. *de*, *à*, ſont des prépoſitions; le mot qui ſuit s'appelle le *régime* de la *prépoſition*.

Cette eſpèce de mot s'appelle *prépoſition*, parce qu'elle ſe met ordinairement devant le nom qu'elle régit.

PREPOSITIONS FRANÇAISES.

Pour marquer la place, ou *le lieu.*

A. Attacher *à* la muraille : vivre *à* Paris : aller *à* Rome.

Dans. Etre *dans* la maiſon : ſerrer *dans* une caſſette.

En. Etre *en* Italie : voyager *en* Allemagne.

De. Sortir *de* la ville : venir *de* la province.
Chez. Etre *chez* le Roi : ce livre eſt *chez* le Libraire.
Devant. Marcher *devant* le Roi : allez *devant* moi.
Après. J'irai *après* vous : courir *après* quelqu'un.
Derrière. Les laquais vont *derrière* leur maître : ſe cacher *derrière* un mur.
Parmi. Cet officier fut trouvé *parmi* les morts.
Sur. Avoir ſon chapeau *ſur* la tête : mettre un flambeau *ſur* la table.
Sous. Mettre un tapis *ſous* les pieds : tout ce qui eſt *ſous* le ciel.
Vers. Les yeux levés *vers* le ciel : l'aimant ſe tourne *vers* le Nord.

Pour marquer l'ordre.

Avant. La nouvelle eſt arrivée *avant* le courrier.
Entre. Tenir un enfant *entre* ſes bras : *entre* Pâques & la Pentecôte.
Dès. Cette rivière eſt navigable *dès* ſa ſource : *dès* ſa plus tendre enfance.
Depuis. *Depuis* Paris juſqu'à Orléans : *depuis* la création juſqu'au déluge.

Pour marquer l'union.

Avec. Manger *avec* ſes amis : il eſt parti *avec* la fièvre.

Pendant. *Pendant* la guerre.
Durant. *Durant* la guerre.
Outre. Compagnie de cent hommes *outre* les officiers.
Selon. Se conduire *ſelon* la raiſon.
Suivant. *Suivant* l'Evangile.

Pour marquer ſéparation.

Sans. Les ſoldats *ſans* les officiers.
Hors. Tout eſt perdu *hors* l'honneur.
Excepté. Tout eſt perdu *excepté* l'honneur.

Pour marquer oppoſition.

Contre. Sujets révoltés *contre* le Prince: plaider contre quelqu'un.
Malgré. Il eſt parti *malgré* moi.
Nonobſtant. Il a fait cela *nonobſtant* mes repréſentations.

Pour marquer le but.

Envers. Charitable *envers* les pauvres: ſon reſpect *envers* ſes ſupérieurs.
Touchant. Il m'a écrit *touchant* cette affaire.
Pour. Travailler *pour* le bien public: étudier *pour* ſon inſtruction.

Pour marquer la cauſe, le moyen.

Par. Fléchir *par* ſes prières: tout a été créé *par* la parole de Dieu.
Moyennant. J'eſpère *moyennant* la grace de Dieu.
Attendu. Le courrier n'a pu partir, *attendu* le mauvais tems.

CHAPITRE VIII.

Huitieme espece de mots.

L'Adverbe.

L'*Adverbe* eſt un mot qui ſe joint ordinairement au verbe ou à l'adjectif, pour en déterminer la ſignification ; quand on dit : *cet enfant parle diſtinctement*, par ce mot *diſtinctement* on fait entendre qu'il parle d'une manière, plutôt que d'une autre.

1°. Il y a des adverbes qui marquent la *manière ;* ils ſont preſque tous terminés en *ment*, & ils ſe forment des adjectifs, comme ſagement de *ſage*, poliment de *poli*, agreablement d'*agréable*, modeſtement de *modeſte*, &c.

2°. Il y a des adverbes qui marquent l'*ordre*, comme *premièrement*, *ſecondement*, d'*abord*, *enſuite*, *auparavant ;* exemple : *d'abord* il faut éviter le mal, *enſuite*, il faut faire le bien.

3°. Il y a des adverbes qui marquent le *lieu:* comme *où*, *ici*, *là*, *deçà*, *au delà*, *deſſus*, *par tout*, *auprès*, *loin*, *dedans*, *dehors*, *ailleurs;* exemples : où *êtes-vous? Je ſuis* ici; *Je vais* là.

4°. Il y a des adverbes de *tems*, comme *hier*, *autrefois*, *bientôt*, *ſouvent*. *toujours*, *jamais*, &c. Exemple : *cet enfant joue* toujours, *& ne s'applique* jamais.

5°. Il y a des adverbes de *quantité*, comme *beaucoup*, *peu*, *aſſez*, *trop*, *tant*, *&c.* exemple : *il parle* beaucoup, *& réfléchit* peu.

6°. Enfin, il y a des adverbes de *comparaiſon*, comme *plus*, *moins*, *auſſi*, *autant*, &c. exemple : plus *ſage*, auſſi *ſage*, moins *ſage que vous*.

Remarque. Certains adjectifs ſont quelque fois employés comme adverbes : on dit chanter *juſte*, parler *bas*, voir *clair*, reſter *court*, frapper *fort*, ſentir *bon*, &c.

CHAPITRE IX.

NEUVIEME ESPECE DE MOTS.

La Conjonction.

Remarque. ON a vu juſqu'à préſent comment les mots ſe joignent enſemble, pour former un ſens : les mots ainſi réunis font une *phraſe* ou *propoſition* : la plus petite propoſition doit avoir au moins deux mots, le nominatif & le verbe, comme *je chante*, *vous liſez*, *l'homme*

meurt : ſouvent le verbe a un régime, comme *je chante un air*, *vous liſez une lettre*, &c.

La *conjonction* eſt un mot qui ſert à joindre une phraſe à une autre phraſe ; par exemple, quand on dit : *il pleure* & *rit en même-tems*, ce mot & lie la première phraſe, *il pleure* avec la ſeconde, *il rit*.

Différentes ſortes de Conjonctions.

1°. Pour marquer la liaiſon : &, *ni*, *auſſi*, *que*.

2°. Pour marquer oppoſition : *mais*, *cependant*, *néanmoins*, *pourtant*.

3°. Pour marquer diviſion : *ou*, *oubien*, *ſoit*.

4°. Pour marquer exception : *ſinon*, *quoique*.

5°. Pour comparer : *comme*, *de même que*, *ainſi que*.

6°. Pour ajouter : *de plus*, *d'ailleurs*, *outre que*, *encore*.

7°. Pour rendre raiſon : *car*, *parce que*, *puiſque*, *vu que*.

8°. Pour marquer l'intention : *afin que*, *de peur que*.

9°. Pour conclure : *or*, *donc*, *ainſi*, *de ſorte que*.

10°. Pour marquer le tems : *quand*, *lorſque*, *comme*, *dès que*, *tandis que*.

1°. Pour marquer le doute : *ſi*, *ſuppoſé que*, *pourvu que*, *en cas que*.

Il y a pluſieurs autres conjonctions : l'uſage les fera connoître : la plus ordinaire eſt *que* : on diſtingue la conjonction *que* du *que* relatif, en ce qu'il ne peut pas ſe tourner par *lequel*, *laquelle*.

Régime des Conjonctions.

Parmi les conjonctions, les unes veulent le verbe ſuivant au ſubjonctif, les autres à l'indicatif.

Voici celles qui régiſſent le ſubjonctif : *ſoit que*, *ſans que*, *ſi ce n'eſt que*, *quoiqu'*, *juſqu'à ce que*, *encore que*, *à moins que*, *pourvu que*, *ſuppoſé que*, *au cas que*, *avant que*. *non pas que*, *afin que*, *de peur que*, *de crainte que*, & en général quand on marque quelque doute, ou quelque ſouhait, comme *je ſouhaite*, *je doute* que *cet enfant ſoit jamais ſavant*.

CHAPITRE X.

DIXIEME ESPECE DE MOTS.

L'Interjection.

L'*Interjection* eſt un mot dont on ſe ſert pour exprimer un ſentiment de l'ame, comme la joie, la douleur, &c.

La joie : *Ah ! Bon !*
La douleur : *Aye ! Ah ! Hélas ! Ouf !*
La Crainte : *Ha ! Hé !*
L'averſion : *Fi ! Fi donc !*
L'admiration : *Oh !*
Pour encourager : *Cà. Allons. Courage.*
Pour appeller : *Holà ! Hé !*
Pour faire taire : *Chut. Paix.*

REMARQUES PARTICULIERES

SUR CHAQUE ESPECE DE MOTS.

Des Lettres.

H eſt aſpirée dans *héros* : on dit *le héros;* mais elle n'eſt point aſpirée dans *héroïſme* : l'héroïſme de la vertu.

l au milieu & à la fin des mots, quand elle eſt précédée d'un *i*, eſt ordinairement *mouillée*, & ſe prononce comme à la fin de ces mots, *ſoleil*, *orgueil*, *famille*, *bouillir*.

On écrit *œil* que l'on prononce comme *euil*.

s entre deux voyelles ſe prononce comme *z ;* exemples : *maiſon*, *poiſon :* excepté les mots *préſéance*, *préſuppoſer*, où l'on conſerve la prononciation de l'*s*.

d à la fin du mot *grand* ſe prononce com-

me *t* devant une voyelle ou une *h* muette : *grand homme*, on prononce comme s'il y avoit *grant homme*.

gn au milieu d'un mot se prononce comme dans *ignorance*, *magnanime*.

t ne se prononce pas à la fin de ces mots *respect*. *aspect*, même quand le mot suivant commence par une voyelle ou une *h* muette : ainsi prononcez *respect humain*, comme s'il y avoit *respec humain*.

Des noms composés.

Quand un nom est composé d'un adjectif & d'un nom, ils prennent tous deux la marque du pluriel ; exemple : un *gentilhomme*, des *gentilshommes*.

Quand il est composé de deux noms unis par une prépositon, on ne met la marque du pluriel qu'au premier des deux noms ; exemples : *un chef-d œuvre*, *des chefs-d'œuvre*, *un arc-en ciel*, *des arcs-en-ciel*.

Quand il est composé d'une prépositon, ou d'un verbe & d'un nom, le nom seul prend la marque du pluriel : exemples : *un entre sol*, *des entre-sols*, *un garde-fou*, *des garde-foux*.

Noms de nombre.

Cent au pluriel, & *vingt* dans quatre-*vingt*, ſix-*vingt*, prennent une *s* quand ils ſont ſuivis d'un nom; exemples : deux cents *hommes*, quatre-vingts *volumes*, ſix-vingts *arbres*.

Pour la date des années on écrit *mil* ; exemple : *le froid fut très-grand en* mil *ſept cent neuf* : par tout ailleurs on écrit *mille* qui ne prend jamais *s* ; *deux* mille *hommes*.

Neuf ſe prononce devant une voyelle comme *neuv* ; exemple : *il* y *a neuf ans* ; prononcez *neuv ans*.

On dit *une demi-heure*, une *demi-livre* : ce mot *demi* ne change pas, quand il eſt devant le nom ; mais dites : une heure & *demie*, une livre & *demie* : quand le mot *demi* eſt après le nom, il en prend le genre.

Noms Partitifs.

On appelle noms Partitifs ceux qui marquent la partie d'un plus grand nombre, comme *la plupart de*, *une infinité de*, *beaucoup de*, *peu de*, &c.

Les noms partitifs ſuivis d'un nom pluriel, veulent le verbe & l'adjectif au pluriel.

Exemples.

La plupart des enfans ſont légers.
Peu d'enfans ſont attentifs.

Remarque. Dans le ſens partitif on met *de* & non pas *des*, devant un adjectif ; exemple : *j'ai lu* de *bons livres*, & non pas *des* bons livres ; *j'ai vu de belles maiſons*, & non pas *des* belles maiſons.

Pronoms.

1°. *Vous*, employé pour *tu*, veut le verbe au pluriel, mais l'adjectif ſuivant reſte au ſingulier.

Exemple.

Mon fils, *vous* ſerez eſtimé, *ſi vous* êtes ſage.

2°. *Le*, *la*, *les*, ſont quelquefois pronoms, & quelquefois ils ſont articles : l'article eſt toujours ſuivi d'un nom ; *le roi*, *la reine*, *les hommes* ; au lieu que le pronom eſt toujours joint à un verbe, comme *je* le *connois*, *je* la *reſpecte*, *je* les *eſtime*.

Le pronom *le* ne prend ni genre, ni nombre, quand il tient la place d'un adjectif ou d'un verbe ; par exemple : ſi l'on diſoit à une Dame : *Madame êtes-vous malade ?* il faudroit qu'elle répondît : *oui*, *je* le *ſuis*,

& non pas *je la fuis*, parce que *le* ſe rapporte à l'adjectif *malade : on doit s'accommoder à l'humeur des autres autant qu'on* le *peut:* je mets *le*, parce qu'il ſe rapporte au verbe *accommoder*.

3°. N'employez le pronom *ſoi* qu'après un nominatif vague & indéterminé, comme *on, chacun, ce, &c.*

Exemples.

On *ne doit jamais parler de ſoi.*

Chacun *ſonge à ſoi*

N'aimer que ſoi, *c'eſt être mauvais citoyen.*

4°. Il ne faut pas ſe ſervir du pronom *ſon, ſa, ſes, leur, leurs*, mis pour un nom de choſe, à moins que ce nom ne ſoit exprimé dans la même phraſe ; ainſi ne dites pas : *Paris eſt beau, j'admire* ſes *bâtimens ;* mais dites ; *j'en admire les bâtimens.*

On emploie bien *ſon, ſa, ſes, &c.* pour un nom de choſe, quand il eſt exprimé dans la même phraſe, ainſi on dit bien : *la Seine a* la *ſource en Bourgogne* (1).

---

(1) *Cependant, quoique le nom de* choſe *ne ſoit pas dans la même phraſe, on ſe ſert bien de* ſon, ſa, ſes, *quand il eſt régi par une prépoſition, comme* : Paris eſt beau ; j'admire la grandeur de ſes bâtimens.

5°. Il faut dire : *c'eſt en Dieu* que *nous devons mettre notre eſpérance*, & non pas *en qui ; c'eſt à vous-même* que *je veux parler*, & non pas *à qui* je veux : (*dans ces deux phraſes* que *n'eſt pas relatif, mais conjonction*).

6°. *Qui* relatif eſt toujours de la même perſonne que ſon *antécédent ;* ainſi il faut dire : *moi* qui *ai vu ; vous* qui *avez vu ; nous* qui *avons vu*, &c.

7°. *Qui*, précédé d'une prépoſition, ne ſe dit jamais des choſes, mais ſeulement des perſonnes ; ainſi ne dites pas : *les ſciences* à qui *je m'applique*, mais auxquelles *je m'applique*.

8°. *Ce*, devant le verbe *être*, veut ce verbe au ſingulier, excepté quand il eſt ſuivi de la troiſième perſonne plurielle ; on dit : c'eſt *moi*, c'eſt *toi*, c'eſt *lui*, c'eſt *nous*, c'eſt *vous qui ;* mais il faut dire : ce ſont *eux*, ce ſont *elles*, ce ſont *vos ancêtres qui ont bâti ce château*.

9°. *Tout* mis pour *quoique, entièrement*, ne change point de nombre devant un adjectif maſculin ; ainſi dites : *les enfans* tout *aimables qu'ils ſont, ne laiſſent pas d'avoir bien des défauts*.

Tout ne change ni de genre, ni de nombre devant un adjectif féminin pluriel qui

commence par une voyelle ou une *h* muette; ainſi dites: *ces images*, tout *amuſantes qu'elles ſont*, *ne me plaiſent pas.*

Mais ſi l'adjectif feminin eſt au ſingulier, ou ſi, étant au pluriel, il commence par une conſonne, alors on met *toute*, *toutes*, exemples; *cette image*, toute *amuſante qu'elle eſt*, *ne me plaît pas: ces images*, toutes *belles qu'elles ſont*, *ne me plaiſent pas* (1).

10°. *Quelque que* s'emploie de cette manière, s'il y a un adjectif entre *quelque* & *que*, alors *quelque* ne prend jamais *s* à la fin.

Exemple.

Les rois, quelque *puiſſans qu'ils ſoient*, *ne doivent pas oublier qu'ils ſont hommes.*

S'il y a un nom entre *quelque* & *que*, alors on met *quelque* au même nombre que le nom.

Exemple.

Quelques *richeſſes* que *vous ayez*, *vous ne devez pas vous enorgueillir.*

---

(1) *Quand* tout *ſignifie* entièrement, *il ſuit la même règle:* ils ſont *tout* interdits: elle ſont *tout* interdites, &c. [*c'eſt-à-dire*, entièrement *interdits*].

Si le nom n'eſt placé qu'après le *que* & le verbe, alors il faut écrire en deux mots ſéparés *quel* ou *quelle* que, *quels* ou *quelles* que.

Exemple.

Quelle *que ſoit votre naiſſance*, quelles *que ſoient vos richeſſes, vous ne devez pas vous enorgueillir; vot e naiſſance*, qu elle *qu'elle ſoit, ne vous donne pas le droit de mépriſer les autres*

11°. *Celui-ci, celui-là*, s'emploient de cette manière : *celui ci*, pour la perſonne dont on a parlé en dernier lieu : *celui-là*, pour la perſonne dont on a parlé en premier lieu.

Exemple.

Les deux philoſophes Héraclite & Démocrite étoient d'un caractère bien différent ; celui-ci *rioit toujours ;* celui-là *pleuroit ſans ceſſe.*

Ceci déſigne une choſe plus proche, *cela* déſigne une choſe plus éloignée ; exemple: *je n'aime pas* ceci ; *donnez-moi* cela.

12°. Le mot *perſonne* employé comme *pronom* eſt du maſculin ; on dit : *je ne connois* perſonne *plus heureux que lui :* mais

perſonne employé comme *nom* eſt du féminin : cette perſonne eſt très-*heureuſe*.

On ne dit plus, *un chacun*, *un quelqu'un*.

Remarques ſur les Verbes.

I.

Le nominatif ſoit nom, ſoit pronom, ſe place après le verbe ; 1°. quand on interroge ; exemples : *Que penſeront de vous* les honnêtes gens, *ſi vous n'êtes pas ſage ?* *Irai-je ?* *Viendras-tu ?* *Eſt-il arrivé ?*

Quand le verbe qui précède *il*, *elle*, *on*, finit par une voyelle, on ajoute un *t* devant *il*, *elle*, *on* ; exemples : *appelle-t-il ?* *Viendra-t-elle ?* *Aime-t-on les pareſſeux ?*

L'uſage ne permet pas toujours cette manière d'interroger à la première perſonne, parce que la prononciation en ſeroit rude & déſagréable : ne dites pas : *cours-je*, *ments-je*, *dors-je*, *ſors-je*, &c. il faut prendre un autre tour, & dire : *eſt-ce que je cours ?* *eſt-ce que je ments*, *eſt-ce que je dors ?*

2°. Le nominatif ſe met encore après le verbe, quand on rapporte les paroles de quelqu'un ; exemple : *je me croirai heureux*, *diſoit* un bon roi, *quand je ferai le bonheur de mes ſujets*.

3°. Après *rel*, *ainſi* ; exemple : *tel étoit* ſon avis ; *ainſi mourut* ce prince.

4°. Après les verbes impersonnels ; exemple ; *il eſt arrivé un grand* malheur.

II.

On ne doit ſe ſervir du prétérit *défini* qu'en parlant d'un tems abſolument écoulé, & dont il ne reſte plus rien : ainſi ne dites pas : j'étudiai *aujourd'hui*, *cette ſemaine*, *cette année*, parce que le jour la ſemaine, l'annee, ne ſont pas encore paſſés ; ne dites pas non plus : j'étudiai *ce matin :* il faut, pour le prétérit *défini*, qu'il y ait l'intervalle d'un jour ; mais on dit bien : j'étudiai *hier*, *la ſemaine dernière*, *l'an paſſé*, &c.

Le prétérit *indéfini* s'emploie indifféremment pour un tems paſſé, ſoit qu'il en reſte encore une partie à écouler, ou non ; on dit bien : j'ai étudié *ce matin*, j'ai étudié *hier*, j'ai étudié *cette ſemaine*, j'ai étudié *la ſemaine paſſée*, &c.

III.

A quel tems du ſubjonctif faut-il mettre le verbe qui ſuit la conjonction *que?* (Quand elle régit ce mode).

Première règle. Quand le premier verbe eſt au préſent ou au futur, mettez au préſent du ſubjonctif le ſecond verbe qui eſt après *que.*

Exemple.

Il faut
Il faudra } *que vous* ſoyez *plus attentif.*

Deuxième règle. Quand le premier verbe eſt à l'un des prétérits, mettez le ſecond verbe à l'imparfait du ſubjonctif.

Exemple.

Il falloit
Il fallut
Il a fallu
Il eût fallu
Il auroit fallu } *que vous* fuſſiez *plus attentif.*

Remarques ſur les prépoſitions.

1°. Ne confondez pas *autour* & *à l'entour : autour* eſt une prépoſition, & elle eſt toujours ſuivie d'un régime ; *autour du trône : à l'entour* n'eſt qu'un adverbe, & il n'a point de régime ; *il étoit ſur ſon trône, & ſes fils étoient* à l'entour.

2°. Ne confondez pas *avant* & *auparavant ; avant* eſt une prépoſition, & elle eſt ſuivie d'un régime ; *avant l'âge, avant le tems : auparavant* n'eſt qu'un adverbe, & il n'a point de régime : *ne partez pas ſi tôt, venez me voir auparavant.*

3°. *Au travers* eſt ſuivi de la prépoſition *de ; au travers* des ennemis : *à travers* n'en eſt pas ſuivi ; on dit : *à travers les ennemis.*

Remarques ſur les Adverbes.

1°. *Plus* & *davantage* ne s'emploient pas toujours l'un pour l'autre ; *davantage* ne peut être ſuivi de la prépoſition *de*, ni de la conjonction *que ;* on ne dit pas : *il a davantage* de *brillant que* de *ſolide*, mais *plus* de *brillant ;* on ne dit pas : *il ſe fie* davantage *à ſes lumières qu'à celles des autres ;* mais *il ſe fie* plus *à ſes lumières.*

Davantage ne peut s'employer que comme adverbe ; exemple : *la ſcience eſt eſtimable, mais la vertu l'eſt bien* davantage.

2°. Ne confondez pas l'adverbe *près de*, qui ſignifie *ſur le point de*, avec l'adjectif *prêt à*, qui ſignifie *diſpoſé à ;* on ne dit point : *il eſt* prêt à *tomber*, mais *il eſt* près de *tomber.*

Ne confondez pas *à la campagne* & *en*

campagne ; ce dernier ne ſe dit que du mouvement des troupes : *l'armée eſt en campagne ;* mais il faut dire : *j'ai paſſé l'été à la campagne.*

Remarques ſur le Régime.

Règle. Un nom peut être régi par deux adjectifs ou par deux verbes à la fois, pourvu que ces adjectifs & ces verbes ne veuillent pas un regime différent.

Exemples.

Cet homme eſt utile & cher à ſa famille.
Cet officier attaqua & prit la ville.

Mais on ne peut pas dire : *cet homme eſt utile & chéri de ſa famille,* parce que l'adjectif *utile* ne peut régir *de ſa famille ;* on ne peut pas dire : *cet officier attaqua & ſe rendit maître* de *la ville,* parce que le verbe *attaquer* ne peut régir *de la ville.*

CHAPITRE XI.

DE L'ORTHOGRAPHE.

L'*Orthographe* eſt la manière d'écrire correctement tous les mots d'une langue.

Orthographe des Noms.

1°. La première lettre des noms propres, des noms de dignité, doit être une lettre capitale. *Louis*, *Paris*.

2°. Tous les noms qui ne finiſſent point par *s* au ſingulier, en prennent une au pluriel ; exemple : *un jardin charmant ; des jardins charmans*.

3°. C'eſt une faute d'écrire ſans *h* les mots qui commencent par cette lettre : écrivez l'*honneur*, & non pas l'*onneur* : quoiqu'on écrive *honneur* avec deux *n*, il n'y en a qu'une dans *honorer*.

4°. On écrit avec *mp compte*, *compter*, pour ſignifier *ſupputer ;* avec *m* ſeulement *comte*, *comté*, titre, dignité ; avec une *n conte*, *conter*, pour ſignifier *raconter*.

5°. On écrit avec *mp champ* pour ſigni-

fier *terre*, & avec *nt chant* pour signifier l'action de *chanter*.

6°. On écrit ainsi *faim*, besoin de manger, & *fin*, le terme où finit une chose : *la mort est la* fin *de la vie*.

Mots en ace *&* *en* asse.

On écrit ainsi par *ce*, *glace*, *besace*, *grimace*, *espace*, *race*, *grace*, &c.

Et par *asse*, *terrasse*, *basse*, *grasse* ; tous les imparfaits du subjonctif de la première conjugaison : *j'aimasse*, *j'appliasse*, &c.

Mots en ance *&* *en* ence.

On écrit par *a* les mots suivans ; *abondance*, *constance*, *vigilance*, *distance*, &c.

Et par *e*, *prudence*, *conscience*, *absence*, *clémence*, *éloquence*, &c. (On suit à cet égard l'orthographe latine : *abundantia*, *prudentia*).

Mots en ece *&* *en* esse.

On écrit ainsi par *ce*, *nièce*, *pièce*, & par *sse*, *adresse*, *blesse*, *paresse*, &c.

Mots en ice *&* *en* isse.

On écrit ainsi, par *ice*, *calice*, *office*, *artifice*, *précipice*, &c.

Et par *isse*, *écreviſſe*, *régliſſe*, *jauniſſe* ; tous les imparfaits du ſubjonctif de la deuxième & quatrième conjugaiſon : *je finiſſe*, *je rendiſſe*.

Mots en ſion, tion, xion, ction.

On écrit par une *s*, *appréhenſion*, *dimenſion*, *penſion*, *convulſion*, *aſcenſion*, &c. & par *t*, *attention*, *condition*, *agitation*, *diſcrétion*, &c.

Remarque. *t* conſerve ſa prononciation dans les noms où il eſt précédé d'une *s* ou d'une *x* ; *queſtion*. *indigeſtion*, *mixtion* ; autrement il ſe prononce comme *s* : *attention*, prononcez *attenſion*.

On écrit par *x*, *fluxion*, *reflexion*, *complexion*, *génuflexion*, &c. & par *ct*. *action*, *diſtinction*, *ſéduction*, *prédilection* &c.

(*Ces obſervations ne peuvent être réduites en règles général. la lecture & le dictionnaire doivent en tenir lieu*).

ORTHOGRAPHE DES VERBES.

Préſent de l'indicatif.

Singulier 1°. Si la première perſonne finit par *e*, *j'aime*, *j'ouvre*, &c. on ajoute *s* à

la seconde : la troisième est semblable à la première ; exemple : *j'aime*, *tu aimes*, *il aime*.

2°. Si la première personne finit par *s*, ou *x* la seconde est semblable à la première ; la troisième finit ordinairement en *t* : *je finis*, *tu finis*, *il finit*. (Dans quelques verbes, la troisième personne se termine en *d* ; il *rend*, il *vend*, il *prétend*).

Pluriel. Le pluriel dans toutes les conjugaisons, se termine toujours par *ons*, *ez*, *ent* : *nous aimons*, *vous aimez*, *ils aiment* ; *nous finissons*, *vous finissez*. *ils finissent*.

Imparfait de l'indicatif.

Il se termine toujours de cette manière : *ois*, *ois*, *oit*, *ions*, *iez*, *oient*.

J'aimois, *tu aimois*, *il aimoit*, *nous aimions*, *vous aimiez*, *ils aimoient*.

Prétérit de l'indicatif.

Le prétérit *défini* a quatre terminaisons : *ai*, *is*, *us*, *ins*, de cette manière.

J'aimai, *tu aimas*, *il aima*, *nous aimâmes*, *vous amâtes*, *ils aimèrent*.

Je finis, *tu finis*, *il finit*, *nous finîmes*, *vous finîtes*, *ils finirent*.

Je reçus, tu reçus, il reçut, nous reçûmes, vous reçûtes, ils reçurent.

Je devins, tu devins, il devint, nous devinmes, vous devintes, ils devinrent.

Futur de l'indicatif.

Il ſe termine toujours ainſi : *rai, ras, ra, rons, rez, ront.*

J'aimerai, tu aimeras, il aimera, nous aimerons, vous aimerez, ils aimeront.

Je recevrai, tu recevras, il recevra, nous recevrons, vous recevrez, ils recevront (1).

Conditionnel préſent.

Il ſe termine toujours ainſi : *rois, rois, roit, rions, riez, roient,*

J'aimerois, tu aimerois, il aimeroit, nous aimerions, vous aimeriez, ils aimeroient.

Je recevrois, tu recevrois, il recevroit, nous recevrions, vous recevriez, ils recevroient.

---

(1) *N'écrivez pas* je receverai, je renderai ; *on ne met* e *devant* rai, *qu'à la première conjugaiſon.*

Préſent du ſubjonctif.

Il ſe termine toujours ainſi : *e, es, e, ions, iez, ent.*

Que j'aime, que tu aimes, qu'il aime, que nous aimions, que vous aimiez, qu'ils aiment.

Imparfait du ſubjonctif.

Il a quatre terminaiſons : *aſſe, iſſe, uſſe, inſſe*, de cette manière.

J'aimaſſe, tu aimaſſes, il aimât, nous aimaſſions, vous aimaſſiez, ils aimaſſent.

Je finiſſe, tu finiſſes, il finît, nous finiſſions, vous finiſſiez, qu'ils finiſſent.

Je reçuſſe, tu reçuſſes, il reçût, nous reçuſſions, vous reçuſſiez, ils reçuſſent.

Je devinſſe, tu devinſſes, il devint, nous devinſſions, vous devinſſiez, ils devinſſent.

Remarquez que les ſecondes perſonnes plurielles des verbes ont ordinairement un z à la fin.

REMARQUES

Sur l'orthographe des Pronoms, Adverbes, & autres Mots.

LEUR ne prend jamais *s* à la fin, quand il eſt joint à un verbe ; alors il ſignifie *à eux, à elles : ces enfans ont été ſages, je* leur *donnerai un prix.*

Leur, ſuivi d'un nom pluriel, prend une *s* : alors il ſignifie *d'eux, d'elles : un père aime ſes enfans, mais il n'aime pas* leurs *défauts.*

On ne met point d'accent ſur *o* dans *notre, votre*, quand ils ſont devant un nom : *votre père, notre maiſon ;* mais on met un accent circonflèxe ſur *ô* dans *le nôtre, le vôtre, la nôtre, la vôtre ;* exemple : mon *livre eſt plus beau que le* vôtre.

On met un accent grave ſur *là*, adverbe de lieu : *allez-là :* on n'en met point ſur *la*, article : la *reine ;* ni ſur le pronom féminin *la : je* la *connois.*

On met un accent grave ſur *où*, adverbe de lieu : où *allez-vous ?*

On n'en met point ſur *ou* conjonction : *c'eſt vous* ou *moi.*

On met un accent grave sur *à* prépositi-on : *je vais* à *Paris.*

On n'en met point sur *a*, troisième personne du verbe *avoir : il* a *de l'esprit.*

On met un accent circonflexe sur *dû*, participe du verbe *devoir : rendez à chacun ce qui lui est* dû : on n'en met point sur *du*, article : *la lumière* du *soleil.*

De l'Apostrophe.

L'Apostrophe (') marque le retranchement d'une de ces trois lettres *a, e, i.*

a, e, suivis d'une voyelle ou d'une *h* muette, se retranchent dans *le, la, je, me, te, se, de, ne, que, ce.*

Le, on dit : *l'ami, l'enfant, l'instinct, l'oiseau, l'univers, l'honneur*, pour *le enfant, &c.*

La, on dit : *l'abeille, l'épée, l'intention, l'oisiveté*, &c. pour *la abeille, la épée*, &c.

Je, on dit : *j'apprends j'étudie, j'honore, j'oublie*, &c. pour *je apprends*, &c.

Me, on dit : *vous m'aimez, vous m'estimez, vous m'instruisez*, &c. pour *me aimez*, &c.

Te, on dit : *je t'avertis, je t'ennuie, je t'invite*, &c. pour *te avertis*, &c.

Se, on dit : *il s'amuse, il s'ennuie, il s'instruit, il s'occupe*, pour *se amuse*, &c.

De, on dit : *beaucoup d'apparence, d'ignorance, d'orgueil*, pour *de apparence*, &c.

Ne, on dit : *je n'aime pas, je n'eſtime pas, il n'obéit pas*, pour *ne aime pas*, &c.

Que, on dit : *qu'avez-vous fait ? qu'importe ?* pour *que avez vous fait ?* &c.

Ce, on dit : *c'eſt la vérité*, pour *ce eſt*, &c.

E, à la fin des mots *quelque, entre, juſque.*

Quelque perd *e* devant *un, autre* : quelqu'*un*, quelqu'*autre.*

Entre perd *e* devant *eux, elles, autres* : entr'*eux*, entr'*elles*, entr'*autres.*

Juſque perd *e* devant *à, au, aux, ici* : *juſqu'*à *Paris, juſqu'*au *ciel, juſqu'*ici.

I, ſe retranche dans le mot *ſi* devant *il, ils* : s'il *arrive*, s'ils *viennent.*

Du Trait d'union.

Le *Trait d'union* (-) ſe met entre les verbes & *je, me, moi, toi, tu, nous, vous, il, ils, elle, elles, le, la, les, lui, leur, y, en, ce, on*, quand ces mots ſont placés après le verbe.

Exemples.

Irai-je ? viens-tu ? donnez-lui ; achevera-t-il ? viendra-t-elle ? a-t-on fait ? prenez-en, &c.

On met encore le *Trait d'union* entre deux mots tellement joints enſemble qu'ils n'en font plus qu'un : *chef-d œuvre, courte-pointe, avant-coureur.*

Du Tréma.

Le *Tréma.* (¨). On appelle ainſi deux points placés ſur les voyelles *e, i, u,* quand ces lettres doivent être prononcées ſéparément de la voyelle qui précède, comme *haïr, païen, aïeul, ambigüe,* pour empêcher qu'on prononce ce dernier mot comme *fatigue.*

De la Cédille.

La *Cédille* (ç). On appelle ainſi une petite figure qu'on met ſous le *c* devant *a, o, u,* pour avertir qu'il doit avoir le ſon d'une *s,* comme dans *façon, leçon, façade, reçu.*

De la Parenthèſe.

La *Parenthèſe* On appelle ainſi deux crochets ( ), dans leſquels on renferme quelques mots détachés ; exemple : *Celui qui évite d'apprendre* (dit le Sage) *tombera dans le mal.*

DE LA PONCTUATION.

IL y a ſix marques pour indiquer en écrivant les endroits du diſcours où l'on doit s'arrêter.

1°. La virgule (,) ſe met après les noms, les adjectifs, les verbes qui ſe ſuivent.

Exemples.

La candeur, la docilité, la ſimplicité ſont les vertus de l'enfance.

La charité eſt douce. patiente, bienfaiſante.

La virgule ſert encore à diſtinguer les différentes parties d'une phraſe.

Exemple.

L'étude rend ſavant, & la réflexion rend ſage.

2°. Le point avec la virgule (;) ſe met entre deux phraſes, dont l'une dépend de l'autre.

Exemple.

La douceur eſt à la vérité une vertu ; mais elle ne doit pas dégénérer en foibleſſe.

3°. Les deux points (:) ſe mettent après une phraſe finie ; mais ſuivie d'une autre qui ſert à l'étendre ou à l'éclaircir.

Exemple.

Il ne faut jamais se moquer des misérables : car qui peut s'assurer d'être toujours heureux ?

4°. Le point (.) se met à la fin des phrases, quand le sens est entièrement fini.

Exemple.

Le mensonge est le plus bas de tous les vices.

5°. Le point interrogatif (?) se met à la fin des phrases qui expriment une interrogation.

Exemple.

Quoi de plus beau que la vertu ?

6°. Le point d'admiration (!) se met après les phrases qui expriment l'admiration.

Exemple.

Qu'il est doux de servir le Seigneur !

? ? ? ?
Mr Ross Esq
Dundas
U. C.

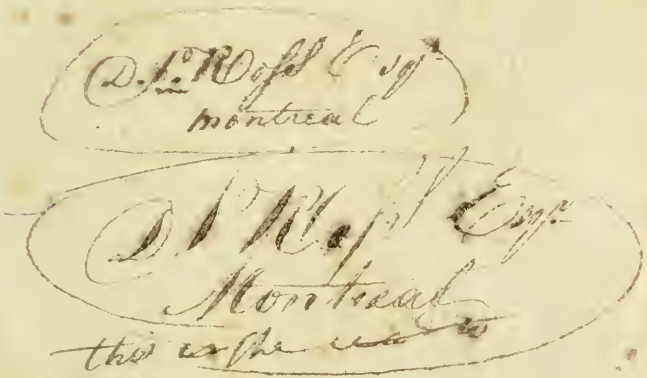
D. L. Ross Esq
Montreal
D. L. Ross Esq
Montreal

LL 1001.445.76

Henrietta
Pearson
David Gibb
Banff
Henrietta Pearson
Anna Ingram
Hamilton Graeme
Helen Campbell Hastings
York Upper Canada
Lieut Col Baron Rottenburg
Lord Manchester
England